

Avant-propos

C'est un récit écrit au fil de mes souvenirs tout en consultant les documents divers que j'ai conservés. Les bulletins de L'AMIE et autres publications ainsi que les rapports annuels sont venus aider ma mémoire et compléter les notes dans mes agendas. Je dois un énorme et très sincère merci à Marc-M. Parent qui a réalisé le montage des textes.

Ne cherchez pas un ouvrage professionnel et ne soyez pas trop critique du style littéraire. Comme cette rédaction a été entreprise après les cinquante ans d'existence de L'AMIE, mes souvenirs ne suivent pas nécessairement le fil des ans au tout début de cet historique, il m'arrive de parler des changements ou des revirements avant le déroulement chronologique. Et j'ai retracé des photos des personnes, pas toutes, malheureusement, qui ont tissé la toile de solidarité construite par L'AMIE pendant 50 ans.

Vous trouvez peut-être agaçant que je me permette d'exprimer mes sentiments, mes états d'âme ; je m'en excuse, mettez ça sur le compte de mon implication trop émotive qui m'a aussi empêchée dans plusieurs situations de prendre des décisions rationnelles.

Dans ce laborieux parcours vous verrez des noms de bénévoles, d'organismes, d'agences gouvernementales et autres dont on retrouvera les listes complètes en annexes. Ces personnes et ces organismes ont contribué à faire battre le cœur de L'AMIE : ils ont été les principaux responsables du succès que nous avons connu. Je leur rends hommage aujourd'hui.

Madeleine Bélanger-Leblanc

Présentation

Ce modeste document n'est pas une œuvre littéraire, c'est plutôt la belle aventure d'une œuvre caritative qui a réuni de nombreuses personnes autour d'un grand projet : donner un avenir à des enfants démunis, aux enfants victimes des guerres ou des catastrophes naturelles. Relire l'histoire de L'AMIE est et sera, je l'espère, une source d'émerveillement, une histoire qui rappelle des événements vibrants d'humanité à la démesure de l'amour.

Étant donné que je suis la seule personne qui accompagne l'AMIE depuis sa fondation, les autres étant déjà dans « un monde meilleur », je dois à l'organisme de léguer un récit de ses origines et de son histoire.

Savoir d'où l'on vient aide à savoir où l'on va. L'absence de cette référence historique a occasionné quelques tâtonnements, quelques explorations, des hésitations, des reculs, des faux pas, mais toutes ces expériences ont contribué quand même à l'évolution de L'AMIE.

Je lègue ce récit à toutes les femmes, à tous les hommes qui consacrent leurs talents et leur temps à la cause des enfants de L'AMIE. Je l'offre aussi en hommage aux centaines de bénévoles qui ont tissé l'étoffe résistante de L'AMIE d'aujourd'hui.

Madeleine Bélanger-Leblanc

LA NAISSANCE DE L'AMIE ET SES PREMIERS PAS

1969 : un projet s'élabore

C'est à Sainte-Anne de la Pocatière, autour de la grande table familiale de la famille Richard, en janvier 1969, que s'est écrit le premier projet qui visait à venir en aide aux enfants d'ailleurs. Marcel Roy, Pierre Richard et Madame Thérèse Richard l'ont nommé : Aide Médicale Internationale.

Les deux jeunes gens étaient épris d'idéal et inspirés par l'action du Dr Tom Dooley, médecin de l'aviation américaine qui avait beaucoup donné pour aider les enfants dans les pays du Sud-Est asiatique touchés par les guerres et autres catastrophes. La famille de Pierre encourage ce projet qui veut changer les conditions de vie des enfants dans des pays où la guerre en fait des réfugiés à l'intérieur de leur propre patrie.

Marcel Roy fait une première expérience en se rendant au Pérou en mai 1970 avec la Croix Rouge à la suite du violent tremblement de terre qui a ravagé la ville de Huaraz. En revenant au Québec il fait un bref arrêt en Haïti pour prendre contact avec un autre milieu défavorisé. Au printemps 1971, il se rend travailler dans un orphelinat du Sud Vietnam. En mars 1972, il se rend au Bangla Desh pour apporter des secours généraux alors que le pays est en pleine guerre civile. En septembre de la même année il se rend aux Philippines avec le désir de se donner une formation en médecine tropicale. Il participe aux secours médicaux et alimentaires dispensés à la population victime des graves inondations survenues cette année-là dans les provinces de Marikina et de Pampanga.

Lors de ses voyages dans le sud-est asiatique, Marcel Roy travaille étroitement avec des religieux et des religieuses au Viet Nam, au Laos et au Cambodge. Cette collaboration sur place prend la forme de parrainage d'enfants pour leur assurer la nourriture et la scolarisation. De manière plus générale, il s'associe à un projet communautaire, celui de l'hôpital de Kompomg Son, pour l'achat de matériel.

Lors de son retour à La Pocatière au début de 1973, je prends connaissance de l'étendue de son travail. Il a grandi presque voisin de

chez-moi, c'est un ami de mes frères et sœurs : j'ai dix ans de plus que lui, nous ne nous sommes jamais rencontrés. Apprenant ce qu'il fait de sa vie, je l'invite à rencontrer mes élèves de troisième secondaire, dans le cadre du cours d'Enseignement religieux. Éblouie par son enthousiasme, impressionnée par son travail dans une région où vit un oncle missionnaire que j'aime beaucoup, je veux en savoir plus, je veux faire tout ce qui est possible pour que l'action entreprise par Marcel Roy soit connue et supportée.

À ce moment-là, il n'y a aucune structure officielle établie, tout se fait sur une base informelle avec des collaborateurs. Quand Marcel revient au pays, il sollicite des dons à des personnes, visite des communautés religieuses, prend la parole dans divers clubs sociaux. Je lui parle de faire de l'Aide Médicale Internationale un organisme qui serait légalement constitué, avec une charte, des règlements, des membres, des reçus pour fin d'impôts. Marcel n'est pas chaud à l'idée de tout structurer, il ne veut pas de réglementation, de surveillance, de contrôle : il tient à sa liberté d'action. L'AMI c'est lui. Il repart en me disant de voir ce que je peux faire, que lui n'a pas de temps à perdre dans cette bureaucratie et ces légalités.

À l'automne 1973 avec le notaire Hudon de Saint-Pascal les termes de la Charte et des Règlements sont mis sur papier. En janvier 1974, pilotées par mon frère Gilles Bélanger, avocat, les démarches sont entreprises auprès des institutions financières. Nous devons changer le sigle parce que l'AMI existe déjà : L'Assistance Médicale Internationale, un organisme autorisé juste quelques mois plus tôt. C'est de cette organisation qu'a essaimé Collaboration Santé International. Alors, au nom Aide Médicale Internationale nous ajoutons « à l'Enfance » pour que le sigle soit L'AMIE. L'Honorable Mitchell Sharp parraine la présentation et en novembre je reçois la lettre officielle m'informant que l'incorporation selon Lettres patentes fédérales est accordée. L'enregistrement est officiel le 7 mars 1975.

Pourquoi avoir choisi le terme « médicale » ? Simplement parce que cela représentait la réalité d'alors ! Les interventions en des lieux de catastrophes naturelles ou dans les camps de personnes déplacées étaient avant tout médicales : suppléments alimentaires, vaccins, médicaments pour soigner les infections multiples qu'entraînent la malnutrition et l'absence d'hygiène.

Signataires de la charte.



Thérèse P. Richard



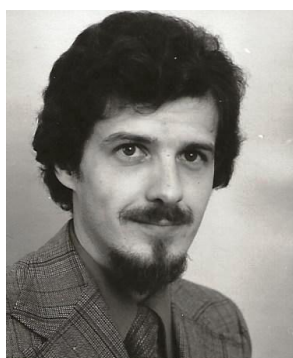
Marcel C. Roy



Madeleine B. Leblanc

Juin 1975 : la première réunion de L'AMIE

Une vingtaine de personnes sympathiques à ce projet, qui connaissaient le projet d'aide aux enfants que poursuivait Marcel Roy participaient à cette importante réunion de lancement. Elle était importante parce qu'elle représentait le premier geste concret de l'organisme nouvellement constitué. On y a lu les articles de la Charte et on a pris conscience des nouvelles obligations légales et administratives. Puis j'ai donné des nouvelles de Marcel et de son travail effectué sur le terrain.



Gilles Lévesque joint les rangs des bénévoles en 1976 ; nous enseignons dans la même institution et nos bureaux sont voisins. Une collaboration et une fidélité à L'AMIE qui n'ont jamais connu de relâche depuis. Il prend le rôle de secrétaire des assemblées ainsi que celui de trésorier. En 1977 Esther Sénéchal partage avec lui la responsabilité des parrainages.

À ce moment-là l'Asie du Sud-est était en plein tourment : le Vietnam avait chassé les Américains et tous les étrangers le 15 avril 1975; le Cambodge était tombé aux mains des Khmers Rouges quelques mois après et le massacre se poursuivait dans ce pays ; les réfugiés affluaient en Thaïlande alors que les « boat people » du

Vietnam prenaient la mer vers l'Indonésie, les Philippines et même l'Australie.

Les parrainages d'enfants que L'AMIE supportait, depuis 1973, au Vietnam, au Cambodge et au Laos étaient perdus, les liens étaient coupés avec les personnes ressources à cause de la guerre, et il nous était impossible de les recréer. Plus aucune nouvelle de l'hôpital de Kompong Son, Cambodge, L'AMIE avait participé à sa mise sur pied en 1974.

Les années 1975-1977 ont été employées à chercher des fonds pour aider les enfants dans les camps de réfugiés en Thaïlande et aux Philippines. Cette recherche a donné lieu à des rencontres de religieux travaillant dans d'autres pays. Des parrainages dans d'autres pays voient le jour. Comme ici aux Philippines.



Les parrainages

Alors que les parrainages avant 1975 étaient entièrement centrés sur le Sud-Est asiatique, l'ouverture des parrainages en Haïti se fait par l'entremise de Sœur Madeleine Juneau, mic, et d'Amélie Grenier, fin 1975, et entraîne une explosion de demandes venant d'autres missionnaires rencontrés par Marcel Roy ou informés de ce service de L'AMIE par Sœur Madeleine Juneau. Le premier rapport d'activités remontant en septembre 1977 fait état de 47 parrainages en Haïti, au Népal, en Corée, au Sri Lanka, en Thaïlande et aux Philippines. Les allocations mensuelles sont alors de 20.00\$.

En juin 1978, le nombre d'enfants parrainés augmente à 94 et de nouveaux pays s'ajoutent : le Chili, le Zaïre, le Cameroun.

En juin 1979, le nombre d'enfants parrainés passe à 165 et un nouveau pays apparaît sur nos listes : le Pérou. Les allocations augmentent à 22.00\$, mais le montant versé par les parrains demeure toujours à 20.00\$. C'est à même les fonds généraux que L'AMIE ajoute 2.00\$ afin de compenser pour la dévaluation du dollar canadien. L'institution bancaire qui émet les traites internationales le fait sans charger aucun frais à L'AMIE.

En novembre 1980 un rapport du Service des Parrainages fait état de 359 enfants parrainés dans 13 pays. De nouveaux noms s'inscrivent sur la liste des pays : le Ghana, l'Inde, le Mali, le Mexique, le Rwanda. Les parrainages au Cameroun et en Corée sont discontinués, les personnes-ressources n'étant plus là.

Dans le rapport annuel de 1979 je lis : « Il faut absolument prévoir une organisation centrale plus fonctionnelle. Toute l'organisation matérielle est à repenser car elle est trop lourde à porter. Il est urgent de mettre sur pied des comités dans les régions, des comités qui pensent et suggèrent des actions, qui deviennent des noyaux pour le recrutement de bienfaiteurs, de parrains, de prêts aussi, mais surtout des cellules d'amitié et d'entraide. » Aujourd'hui, nous désirons encore atteindre ces objectifs : nous cherchons toujours des bienfaiteurs, des parrains, des bénévoles. Pourtant le désir exprimé en 1979 a eu des échos, puis ... on dirait que le feu s'est refroidi.

Toutes les personnes qui portaient la cause de L'AMIE étaient bénévoles actives. Il y avait bien une ou deux personnes retraitées, mais la presque totalité des bénévoles travaillaient de jour. Les équipes de la région de Montréal et de Rimouski, animées par des bénévoles enthousiastes, faisaient beaucoup la promotion autour de la personne de Marcel ; à Québec et à La Pocatière, c'est L'AMIE qui était mise de l'avant.



Une collaboratrice des premières heures, Madame Amélie Grenier a œuvré dans plusieurs paroisses de la Côte Nord, des Iles de la Madeleine, et a recruté de nombreux parrainages pour les enfants de L'AMIE.

Bulletin de Liaison

Le Bulletin de liaison, l'ancêtre de la Revue de L'AMIE, voit le jour au printemps 1978. L'initiative vient de Monsieur Yves Dubé, directeur chez Leméac, (maison d'édition). Le comité qui en assure la rédaction et la parution 4 fois l'an est composé de Madame Marie-Rose Vianna, de Monsieur Yves Dubé, de Monsieur Bertrand de Cardaillac, pdg des Éditions Marquis à Montmagny et je participe aussi à ce comité.

Les Éditions Marquis publient le Bulletin gratuitement : le tirage est à 5000 exemplaires. Tout, que ce soit le papier, l'impression, le transport, et l'expédition est offert gracieusement à L'AMIE par de généreux donateurs.

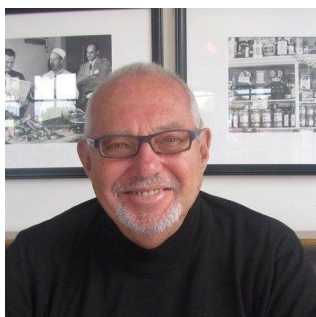
Ces collaborations appréciables et appréciées permettent à l'organisme de se développer sans assumer tous ces frais, les montants d'argent reçus à L'AMIE sont donc utilisés entièrement pour sa mission d'aide aux enfants à l'étranger.

L'accueil de jeunes réfugiés du sud-est asiatique

Le lancement du livre de Marcel Roy intitulé « Au-delà des massacres : la Vie », publié en 1977, crée tout un courant de sympathie pour le travail qu'il effectue au nom de L'AMIE. Il est invité à prendre la parole partout, le livre se vend bien et la pénible situation dans les camps de réfugiés **est** portée à l'attention de tous les médias d'information.

L'effort d'un des fondateurs de L'AMIE pour répandre l'intérêt pour la cause des réfugiés a donné naissance à des comités nationaux lors de ses visites et rencontres, en France, en Belgique, en Suisse et en Australie. Nous avons créé des liens étroits avec celui de Belgique qui a évolué dans le même sens que l'organisme au Québec. Des liens de fraternité se sont créés entre les organisateurs belges et moi ; puis le temps faisant son œuvre, le silence s'est progressivement installé.

À la fin des années 1970, le Canada, comme de nombreux autres pays, ouvre ses portes pour accueillir des réfugiés et le Québec s'engage lui aussi dans ce mouvement. De nombreux collaborateurs bénévoles se regroupent dans plusieurs villes et paroisses du Québec pour former des comités d'accueil. Une campagne de sensibilisation invite des paroisses et des communautés à accueillir des familles entières de réfugiés.



À Ottawa le Dr Richard Hardy, Phd. professeur à l'université Saint-Paul et membre de L'AMIE a piloté à lui seul l'accueil de 15 mineurs et de 22 familles. Il a, au nom de L'AMIE, participé à plusieurs rencontres avec les autorités politiques pour pousser la concrétisation des projets d'accueil.

Différents mouvements de sympathie pour l'accueil de jeunes réfugiés mineurs non-accompagnés portent fruits. Ils entrent au Canada avec des permis ministériels (mesure exceptionnelle qui réduit considérablement les procédures bureaucratiques). Il n'y avait jamais eu d'accueil de mineurs non-accompagnés hors des projets d'adoption réglementés par la loi. Ces enfants ne pouvaient pas être adoptés puisque la loi dit que l'adoption se fait selon la réglementation du pays de l'enfant. L'AMIE s'engageait ainsi sur un chemin nouveau, écrivait sur une page blanche en termes d'aide humanitaire et obligeait de recourir à ce règlement d'exception.

On comprend que la mise en place d'une nouvelle réglementation, qui touchait plus d'un ministère, n'allait pas se faire en un mois. Ce fut une période intense de démarches multiples. Je dois rappeler que L'AMIE n'avait pas de secrétariat, tous les collaborateurs étaient bénévoles et professionnels dans un emploi.



Le 13 juillet 1979, le premier groupe de jeunes des camps de Thaïlande arrive à Montréal. Les enfants continueront d'arriver par petits groupes de 3 ou 4, plusieurs fois par année, jusqu'en 1984.

Le service des Parrainages était maintenant autonome sous la responsabilité d'Esther Sénéchal.



Gilles Lévesque lui assurait toujours une collaboration, se prêtant à la sensibilisation aux parrainages bien sûr mais aussi à la promotion de l'accueil de familles de réfugiés et des mineurs non-accompagnés. Plus d'un bénévole prenaient publiquement la parole pour appuyer et faire connaître la cause des réfugiés et celle de L'AMIE. Chacun contribuait à sa mesure, une fois ses obligations professionnelles respectées.

C'est à cette époque que les comités des régions se sont mis en place. Celui de Québec était très inventif, des organisateurs d'événements se sont montrés engagés et généreux. En 1978 une exposition proposait aux visiteurs quantité d'objets rapportés par des missionnaires qui rentraient au pays. Chaque été plusieurs missionnaires québécois, personnes-ressources dans les pays où se trouvaient des parrainages et des projets, parlaient également de L'AMIE dans leur entourage. Ils soulignaient l'importance de l'aide

qu'ils recevaient pour mener à bien leur mission. De nombreux parrains-marraines et bienfaiteurs sont devenus membres de l'organisme à la suite de leurs témoignages.

Marcel Roy et L'AMIE : nos chemins se séparent

En janvier 1981, le conseil d'administration accepte une demande de soutien financier pour Bob Dingman, missionnaire laïque au Mexique, afin de lui permettre de loger des enfants des dépotoirs de la banlieue de Mexico. Cette décision s'inscrit entièrement dans la mission que L'AMIE s'est donnée : venir en aide aux enfants défavorisés. Quand Marcel revient des camps en avril, cette décision l'irrite profondément. À l'assemblée générale du 25 mai, il annonce qu'il quitte son poste de directeur-général de L'AMIE pour s'impliquer comme secrétaire-général d'un autre organisme qui regroupera toutes « ses » fondations qu'il nomme « Les Œuvres d'Amour de Marcel Charles Roy ». Cette nouvelle tombe comme une bombe sur une assemblée générale qui réunit à La Pocatière des gens venus d'Ottawa, du Nouveau-Brunswick et de partout au Québec. Les responsables de L'AMIE essaient de réagir comme des gens déjà consultés, mais personne n'avait vu venir une pareille annonce. Les Œuvres d'Amour étaient prévues avant tout pour être un simple comité de coordination avec les autres comités mis sur pieds ailleurs dans le monde.

Quelques mois plus tard, c'est la rupture. La page couverture du Bulletin de L'AMIE publié à l'automne 1981 a pour entête : « Marcel Charles Roy dénonce et quitte L'AMIE ». La publication est envoyée à toutes les personnes qui ont déjà contribué ou qui ont manifesté de l'intérêt pour l'action de l'organisme. Marcel interdit à l'organisme et à tout bénévole de L'AMIE d'utiliser son nom publiquement, tout en affirmant que cet organisme caritatif sera toujours une de ses œuvres. Il exige que les fonds en caisse lui soient versés, convaincu qu'ils ont été versés pour lui uniquement. Les dirigeants de l'organisme, encore ébranlés, ne se sentent pas assez forts pour lui répondre sur la place publique.

Les administrateurs décident alors que L'AMIE doit se faire discret et réfléchir avant de prendre une décision, quelle qu'elle soit. Lorsqu'une organisation est enregistrée avec Lettres patentes fédérales, il faut rendre des comptes, se plier aux règlements des institutions financières et être en conformité avec les règles adoptées et signées lors de l'incorporation. Aussi pénible que fut cette période, l'administration devait respecter la loi.

C'est une période difficile pour les bénévoles qui croient à L'AMIE, à sa mission, à son importance pour les enfants. Les remous internes ne doivent pas nous distraire de l'aide à apporter : assurer l'intégration des jeunes réfugiés et fournir le soutien psychologique aux familles qui les accueillent, trouver de nouveaux parrains, les informer, acheminer les allocations mensuellement, écouter les demandes pressantes des missionnaires qui expriment les besoins des enfants et souhaitent des parrainages. Ceci doit se faire sans négliger la sensibilisation du public à l'importance de l'aide humanitaire d'urgence afin que les enfants ne paient pas de leur vie les conflits des adultes. Ce sont des mois d'inquiétude. Heureusement une équipe d'administrateurs très engagés et d'une grande générosité a été élue : il nous faut donc regarder en avant et bouger, la vie et le sort des enfants n'attendent pas.

Je regarde aujourd'hui cette période « de transition » comme l'affirmation de la volonté des dirigeants de L'AMIE de venir en aide à un plus grand nombre de personnes-ressources et d'enfants dans le monde. L'AMIE ne pouvait et ne devait pas être le fait d'une seule personne, aussi louable que soit son travail et ses objectifs.

Cette année de rupture se termine avec 650 enfants parrainés. C'est une aide concrète qui va permettre à tous ces enfants défavorisés d'envisager un avenir qui leur était jusque-là impossible à atteindre. C'est la première année qu'apparaissent au bilan financier des frais de téléphone du local de L'AMIE et des frais d'affranchissement. Ils étaient devenus très nombreux et coûteux et je ne pouvais plus les assumer seule

L'AMIE TOURNE LA PAGE...

Et la merveilleuse aventure se poursuit...

Après quelques ajustements administratifs une nouvelle étape débute pour L'AMIE. La situation financière inquiète un peu, l'organisme a les fonds nécessaires pour les déboursés des parrainages mais le compte général est presque vide, rien pour les secours d'urgence. Heureusement que le fonctionnement de l'organisme n'entraînait qu'un minimum de frais : les locaux, abrités au collège de Ste-Anne ne coûtaient rien et les dossiers étaient gardés dans les résidences des nombreux bénévoles. L'AMIE a poursuivi sa politique consistant à n'avoir aucun support technique ou administratif structuré.

Suite à la rupture, de nouveaux collaborateurs et bénévoles exceptionnels sont venus donner un nouveau souffle à L'AMIE. Nous l'avons tous remarqué lors de grands rassemblements et d'événements importants. Passionnés par la cause des enfants et riches de leurs expériences personnelles, ils ont poursuivi le travail entrepris par les pionniers de l'organisme.

Cependant, cet apport important de sang nouveau dans L'AMIE fait ressortir deux courants de pensée, deux visions opposées de ce que pouvait et devait être l'organisme. Pour les responsables que l'on pourrait identifier « de la première heure », celui-ci doit évoluer lentement, en conservant son caractère de gratuité et de charité. Pour les nouveaux venus, on souhaite que L'AMIE se développe rapidement par le biais d'un travail de sensibilisation dans chacun de leur milieu, que celui-ci soit dans des grands centres urbains ou des différentes régions rurales du Québec.

L'AMIE, au départ, avait un modeste centre administratif basé à La Pocatière. À mon bureau, au Collège où j'enseignais, se trouvaient les documents officiels. Toute la correspondance arrivait à cette adresse, la comptabilité tenue par un trésorier compétent et généreux, Reynaldo Rivard, y était aussi gardée. Toutes les transactions pour les parrainages et l'aide d'urgence émanaient de ce bureau. Une dizaine de bénévoles du milieu appuyaient les activités réalisées sur place, mais c'est à Québec, dès 1978 qu'on comptait le plus grand nombre de bénévoles. C'est dans cette région que se réalisaient les activités de financement, les colloques et les rassemblements de sensibilisation. Le siège social

était à La Pocatière certes, mais des responsables des divers comités résidaient à Québec. Cette gestion très décentralisée où il est difficile de se rencontrer, de se parler pour régler bien des questionnements et penser ensemble la suite et l'expansion ont fait naître des conflits malheureux **et ont** écarté des collaborateurs qui auraient fait rayonner L'AMIE bien davantage.



Pour relancer notre outil de communication avec tous les membres de L'AMIE, c'est Louis-Jean Racine, un de nos administrateurs, qui a pris la responsabilité de la nouvelle revue, appelée tout simplement L'AMIE. De jeunes entreprises dynamiques, dont les Impressions Soleil, puis le centre Vireo de Québec, ont généreusement accepté de la produire gracieusement.

Au fil des ans et des multiples collaborations ce lien avec les membres de l'organisme s'est poursuivi et s'est développé.

1982 : L'AMIE est reconnue officiellement

Le printemps 1982 voit naître le Service des Projets. L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) reconnaît L'AMIE comme une organisation à but non-lucratif, couramment appelé ONG (Organisme Non-Gouvernemental), comme étant admissible aux subventions.

Le premier projet d'aide subventionné se déroule au Limbé en Haïti ; un centre materno-infantile pour former des sages-femmes, donner des soins aux femmes enceintes, assurer l'hygiène, la nutrition et les soins aux bébés et aux mères après l'accouchement.

La collaboration financière des Sœurs du Bon-Pasteur permet à L'AMIE de mener ce premier projet à terme.



Premier versement remis à S. Henriette Lapierre, s.f.a. par Denis Cadrin, prés.

Bien avant cette reconnaissance du gouvernement fédéral cependant, la Fondation Richelieu International, dont les buts visent à répondre à des besoins humanitaires ici, dans nos grandes villes et dans le Tiers-Monde, choisit L'AMIE pour acheminer son aide aux enfants dans les pays en développement. L'AMIE s'était donc déjà engagée dans cette voie d'aide communautaire et de développement global.

Plusieurs événements importants de levée de fonds ont lieu lors de cette année d'un nouveau départ. Je pense aux activités suivantes qui sont des occasions de sensibilisation à l'action et aux besoins de L'AMIE

- Un concert du Royal 22^e Régiment
- Un concert à l'église St-Louis-de-France
- La conception d'un papier d'emballage de L'AMIE
- La conception d'une carte de correspondance



Comme à tous les étés précédents, des personnes ressources sur le terrain à travers le monde, sont de passage au Québec, mais en plus grand nombre à l'été 1982,. Ces visites donnaient lieu à des rencontres dynamisantes entre celles-ci et les détenteurs de différents dossiers (parrainages et projets). Elles sont venues de partout : d'Haïti, du Ghana, du Chili et des Philippines. À chaque visite ces personnes repartaient avec des montants d'argent ainsi qu'avec des valises pleines de vêtements, de médicaments et de fournitures scolaires.

Cette année-là, le dollar canadien chute à 0.81\$US. Pour permettre aux enfants parrainés de toujours recevoir 20.00US\$ mensuellement, les administrateurs, mis devant cette réalité financière, n'ont d'autres choix que de demander 25.00CND\$ aux parrains et marraines.

En septembre 1982, L'AMIE fait le bilan de l'accueil des réfugiés. Les administrateurs et les responsables sont très fiers de constater que cent huit enfants mineurs non-accompagnés des camps de réfugiés ont été accueillis dans soixante-dix-huit familles du Québec. Celles-ci n'ont reçu aucun soutien financier. Pourtant la charge financière, mais également émotionnelle, est lourde. Dans la majorité des cas l'intégration à la famille et à l'école se fait harmonieusement et j'ai vu

le sourire revenir sur le visage de ces jeunes. C'est un succès qui dépasse les attentes : la réputation de L'AMIE dans ce domaine n'est plus à faire

1983 : un nouveau service voit le jour : l'écolage

L'assemblée générale de 1983 accueille favorablement la proposition de créer un nouveau service, le service de « l'écolage ». Il se veut une forme d'aide moins exigeante que celle du parrainage qui vise à aider les parents à défrayer les coûts de scolarité des enfants.



L'éducation, aux yeux de L'AMIE, est le meilleur moyen d'assurer l'avenir des enfants dans les pays en voie de développement. La charge financière pour les bienfaiteurs québécois est de 60\$ par année.

À sa première année d'existence, l'écolage ira aux enfants d'Haïti et du Honduras. Rapidement ce service prendra son plein essor en 1985 sous la direction de Madame Marguerite Bédard.



Les administrateurs acceptent cette année-là cinq nouveaux projets, aucun n'excédant 25,000\$. L'ACDI est partenaire de L'AMIE dans tous ces projets. Ceux-ci répondent aux critères de l'agence fédérale qui sont de répondre à des besoins de base et de toucher le plus grand nombre de personnes dans les communautés touchées. Au Sri Lanka, il y aura un centre de formation agricole et aviaire pour jeunes filles ainsi que l'envoi d'agents de santé dans des milieux ruraux ; aux Philippines, la mise sur pied d'un dispensaire ; en Haïti, la construction d'une ferme-école et le creusage d'un puits d'eau potable. Ces projets demandent un investissement global de près de 74 000\$ Ce sont de bien modestes projets...mais qui touchent une nombreuse population dans chacun des pays.

L'AMIE a été pendant au moins 25 ans un organisme qui se définissait comme « différent ». En effet, notre priorité allait à de petits projets dans lesquels les organismes majeurs d'entraide internationale ne désiraient pas s'engager. Construire des latrines dans un village afin de protéger la source d'approvisionnement en eau potable ne demandait que quelques milliers de dollars mais pouvait sauver de nombreuses vies. Cimentier les margelles des puits où les gens s'approvisionnent en eau potable pour empêcher les animaux d'y patauger : quelques centaines de dollars, mais quelle transformation dans un village. Tout en acceptant de réaliser des projets de plus d'envergure avec les groupements locaux L'AMIE ne se permettait pas d'ignorer les demandes qui venaient des coins les plus reculés. Les secours d'urgence voisinaient les projets subventionnés. Les demandes pressantes n'étaient jamais ignorées. Quand les fonds de L'AMIE ne pouvaient pas répondre au soutien de ces demandes, quelques appels téléphoniques permettaient de rassembler les sommes nécessaires.

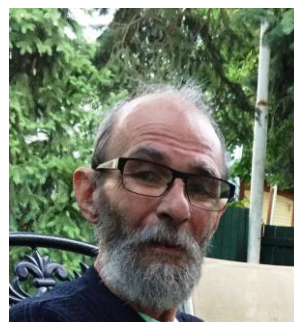
La responsabilité du service des Parrainages en 1983 change de main. Après avoir développé le service pendant sept années, Esther Sénéchal et Gilles Lévesque passent maintenant le flambeau à Marcelle Audet, à Québec. Ils lui remettent les dossiers de plus de 700 enfants parrainés à travers le monde. Il est intéressant de mentionner que dans les années 1980 les parrains qui voyageaient pour visiter leur protégé en informaient souvent L'AMIE. Ils offraient alors d'agir comme courrier, à visiter des personnes-ressources, à aller voir un projet en voie de réalisation ou récemment complété, pour, au retour, en rendre compte à L'AMIE.

1984 : l'AMIE s'installe physiquement à Québec

À Québec des bénévoles très actifs et engagés depuis quelques années déjà se regroupent pour former le Comité de Québec qui œuvre dans les différents services, celui des parrainages et de l'écolage ainsi que dans l'organisation d'événements. La collaboration avec le siège social à La Pocatière se fait toujours très étroitement. Le nombre croissant de dossiers et l'ampleur de la bureaucratie qui l'accompagne exigent un lieu d'entreposage, de travail et de rencontres. Un membre de l'AMIE trouve alors un grand local, qui nous est prêté, où les bénévoles peuvent travailler ensemble.



Un précieux
collaborateur, toujours
un fidèle bienfaiteur,
nous rejoint à cette
époque,
Henry Morissette.



Au niveau de la gestion et de l'administration de l'organisme, la présidence était assurée par des personnes très engagées dans leur milieu respectif. Je me rappelle principalement de Louis-Jean Racine, Denis Cadrin et Pierre Gaudette. Leurs valeurs étaient souvent mises de l'avant sans qu'elles soient identifiées comme telles.

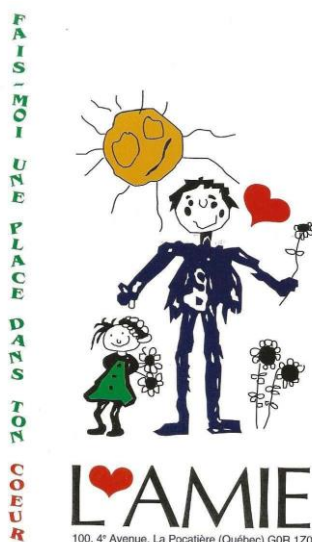


Louis-Jean Racine

À Montréal une équipe de professionnels accompagnait Marc Parent, un éducateur de Repentigny, qui savait sensibiliser les élèves et les adultes aussi à la mission de L'AMIE.

C'est cette année-là que des jeunes du Québec ont été invités à nous

soumettre un projet artistique pour une affiche publicitaire qui refléterait bien l'action de L'AMIE. C'est finalement celui d'un jeune étudiant en arts de Montréal qui a été retenu. Il représentait le dessin d'un adulte tenant par la main en enfant, fleur à la main, sous un soleil éclatant. Ce dessin, tracé de manière enfantine, est devenu par la suite l'image officielle de



notre organisme jusqu'en 2008, année où il a été nécessaire de le rafraîchir.

La première grande kermesse de L'AMIE a connu un succès incroyable et sera suivie de nombreuses autres. Les parrains-voyageurs et les missionnaires avaient rapporté des articles du Pérou, du Chili, d'Haïti, de Madagascar et du Mexique. Des artisans d'ici avaient aussi généreusement contribué de leurs créations artistiques à garnir les tables d'exposition.

Le tout se déroulait à la Maison Sainte-Marie des Anges de Charlesbourg. Cette activité de trois jours a permis à L'AMIE de s'engager dans différents projets et d'y consacrer un montant net de 10 300 \$ que l'ACDI multipliera par 3.

Tous les rassemblements étaient occasion d'information et de sensibilisation et les kiosques étaient très fréquentés. Denise Gagnon est partie trop jeune après avoir fait un travail considérable comme bénévole et Suzanne Harvey, toujours avec nous, toujours impliquée.



L'ACDI continue sa collaboration avec L'AMIE. Elle contribue pour une somme de 52 000\$ à six projets alors que notre organisme doit en investir 18 900\$. Au Chili : la distribution de lait déshydraté dans un bidonville de Santiago; en Haïti, des cantines scolaires ; au Honduras, des canalisations d'eau ; En République Dominicaine, un élevage de lapins ;



Enfin, au Sri Lanka, la formation d'équipes d'hygiène pré-natal construction de latrines, classes d'enseignement de la couture.



Ici une classe de couture au Sri Lanka

De plus, cette agence gouvernementale de soutien à l'aide internationale accepte un premier projet échelonné sur 3 ans. Il permet à un médecin haïtien de venir compléter sa formation en gynécologie à l'Université Laval et de prêter une spécialiste en santé communautaire, Dr Fernande Hébert, pour former du personnel haïtien.



L'AMIE met de l'avant un projet en République Dominicaine pour aider des familles démunies afin que les enfants puissent fréquenter l'école.



L'organisme s'engage également dans le traitement des maladies les plus courantes dans la brousse au Pérou et la formation d'agents de santé autochtones. L'AMIE peut compter sur l'ACDI pour ce projet particulier auquel elle contribue dans une proportion de 2 pour 1. Pour lever les quelques milliers de dollars qu'il doit fournir,

l'organisme confie plusieurs de cette responsabilité aux équipes régionales. Un brunch péruvien rassemble 450 convives à La Pocatière, des activités se réalisent à Shawinigan, à Rimouski, à Lévis pour répondre aux besoins financiers des projets en cours. Les activités de sensibilisation et de levée de fonds dans le public sont fréquentes et sa générosité, constante.

Comme l'action de l'organisme se fait toujours sur une base bénévole, les frais d'administration qui accompagnaient chaque projet



approuvé par l'ACDI étaient réinvestis dans les fonds généraux ; une façon de faire qui s'est poursuivie pendant encore plusieurs années. Quant à nos nombreux collaborateurs sur le terrain, c'était principalement des missionnaires du Québec, comme le Père Lachance, au Honduras, dévoués et actifs dans leur milieu et leur communauté, sur lesquels

nous pouvions toujours compter. Nous savions que toutes les sommes acheminées seraient affectées aux personnes et/ou aux projets concernés.

La ferveur et l'engouement à la cause des réfugiés du Sud-Est asiatique, jeunes et adultes, diminuent considérablement. Les gouvernements canadien et québécois hésitent à s'investir plus de l'avant pour l'accueil des réfugiés. L'AMIE est le seul organisme encore mandaté pour accueillir des mineurs non-accompagnés et, entre mai 1984 et mai 1985, seulement 16 adolescents nous ont été confiés. L'AMIE aura accueilli au total plus de 200 jeunes réfugiés non-accompagnés.

Cette situation dans laquelle se retrouvent les gouvernements est compréhensible. Depuis 1978, ce sont 96 315 réfugiés du Sud-Est asiatique qui sont entrés au Canada. Si les jeunes arrivés par le biais de L'AMIE ne causent pas de problème dans le système, il n'en va pas de même dans d'autres organismes. Les adultes qui arrivent avec les membres de leur famille se retrouvent accueillis dans plusieurs paroisses et l'adaptation n'est pas toujours facile. La plupart ne parlent ni français ni anglais : toute la bonne volonté des « parrains » ne brise pas leur isolement. C'est ainsi qu'après un an en région, nombreuses sont les familles qui veulent aller vivre à Montréal. Le danger de les voir se « ghettoriser » inquiète les parrains mais aussi les gouvernements. Plusieurs milieux ont été amèrement déçus de voir

partir ceux pour qui ils avaient investi temps et sentiments. Mais il faut souligner que la majorité des cas d'accueil de réfugiés, que ce soit individuel ou familial, ont connu du succès.

1985 : Contrecoup et déchirements dans L'AMIE

À l'automne 1985, le service des Parrainages vit une réorganisation importante. En effet, la responsable des parrainages demandait un salaire parce qu'elle ne pouvait plus assumer bénévolement cette charge très importante, il faut le reconnaître, qu'était la gestion du service. Le conseil d'administration, fidèle au désir de l'assemblée générale des membres, choisit de préserver le bénévolat. Pour alléger la tâche il est décidé d'informatiser toutes les données et la réorganisation du service est confiée à Rémi Gosselin. Désormais, les responsabilités et les tâches de gestion liées à ce service seront partagées entre différentes équipes de bénévoles. Le local du comité de Québec servira à garder les dossiers ils y seront classés, mis à jour et coordonnés avec ceux des personnes-ressources. Le local est à la disposition des bénévoles qui peuvent aller y travailler s'ils le désirent.

Le départ de la responsable des parrainages a créé un autre choc. Des copies des données de L'AMIE vont aider à la fondation d'un autre organisme d'aide internationale. Secours Tiers-Monde voit le jour à Lévis quelque temps après son départ. Profitant du réseau de bienfaiteurs de L'AMIE, et en reproduisant son fonctionnement, ce nouvel organisme a vite eu un rayonnement efficace en s'appuyant sur le travail d'une personne permanente. Proche des missionnaires sur le terrain, ce nouvel organisme accompagne, en plus de son volet aide internationale, les jeunes dans leurs études jusqu'à la limite de leur formation universitaire ou théologique. Ceux qui profiteront de cet essaimage sont les enfants, un plus grand nombre seront rejoints et aidés.

Si l'année 1985 est marquée par des déchirements, elle connaît également sa part de succès. Deux grandes activités de levée de fonds et de sensibilisation sont de véritables réussites.

Un souper, avec animation artistique, entièrement commandité et servi par les communautés vietnamienne, cambodgienne et laotienne de Québec attire plus de 400 personnes ;

La 2^e édition de la kermesse, sous la présidence d'honneur de Madame Jeannine Sutto, permet de recueillir plus de 25 000\$, consacrés à la réalisation de projets.

Gilles Lévesque, qui dirige le service des projets, secondé par Gisèle Couture, continuent leur magnifique travail d'aide internationale en s'ouvrant à une collaboration avec les autres organismes de développement.



Gisèle Couture

C'est ainsi que L'AMIE collabore entre autres avec le groupe Médecins pour l'Afrique à mettre sur pied un projet de cliniques d'urgences et de formation d'agents de santé en Éthiopie. C'est l'année de la grande famine et ces cliniques d'urgence procuraient des soins allant jusqu'au gavage d'enfants affaiblis par la faim.

Au Honduras, notre organisme travaille de concert avec Caritas international et finance un projet de 15 000\$, l'objectif de mettre sur pied une boulangerie qui fournira du travail à des travailleurs handicapés. Caritas international fournira gratuitement le lait reconstitué aux familles pauvres. L'étendue de l'impact dans la population est importante : on parle de plus de 2000 mères enceintes et de vieillards ainsi qu'au moins 4000 enfants.



Un premier projet au Rwanda vise à soutenir la maternité d'un village qui vient d'ouvrir une clinique pour les enfants et les jeunes handicapés physiques et mentaux. Un projet qui comprend deux volets : 1) l'achat, la réparation et l'ajustement d'appareils orthopédiques et 2) le transport des enfants handicapés de villages éloignés vers le centre médical spécialisé en milieu urbain.

Pour la première fois, à l'occasion de Noël, le Bulletin de liaison propose aux lecteurs trois petits projets ponctuels à réaliser : l'achat de savons, brosses et produits désinfectants pour les habitants d'un quartier infecté à Santiago, au Chili ; l'achat de matériel d'enseignement pour une école ménagère, en Haïti ; enfin, l'achat de matériel scolaire pour une classe d'adolescents décrocheurs au Sri

Lanka. En un rien de temps des contributions excédant largement le montant demandé entrent au secrétariat de L'AMIE. Ces montants seront versés comme contribution spéciale pour aider dans les camps de réfugiés en Thaïlande.

1986 : Une année de croissance et de réflexion



L'AMIE connaît une autre année de croissance comme le souligne le président de l'organisme, Pierre Gaudette. Il écrit : « une année où nous avons pris du temps ensemble pour définir qui nous sommes et qui nous voulons être ». Il était important de se resituer constamment, de bien connaître les rôles et responsabilités de chacun afin que cette armée de bénévoles mène une action la plus efficace possible. Conserver le principe du bénévolat tout en ne nuisant pas à l'efficacité de L'AMIE était le défi à relever. Le conseil d'administration s'est appliqué à la mise à jour des règlements, à la réorganisation et à l'informatisation du service des parrainages. Des clarifications ont aussi été apportées à la procédure de l'assemblée générale.

La sensibilisation auprès de la population se poursuit par des rencontres au niveau régional. De plus, L'AMIE encadre mieux les bénévoles, organisant des rencontres de formation avec des personnes-ressources ou des organismes sur le terrain.

L'AMIE a rejoint Carrefour Tiers-Monde, regroupement des organismes d'aide internationale de la région de Québec pour la mise en commun de nos expériences respectives.

Au service des projets, les demandes de secours d'urgence ont été plus nombreuses notamment au Honduras, en Thaïlande, en Haïti, en Uganda, au Sri Lanka. Ce type de projets ne peut être soumis à l'ACDI. L'AMIE doit donc en assumer entièrement les charges financières. Les projets importants pouvant faire l'objet d'une demande de subventions touchent surtout la santé, l'alimentation et les besoins en eau potable. En tout c'est 81 000 \$ qui seront consacrés aux projets et 11 500 \$ aux secours d'urgence.

Les parrainages atteignent le nombre de 1070 et la progression des écolages est constante : maintenant 139 enfants reçoivent l'aide pour

suivre leur scolarité. Cette croissance est principalement due aux rencontres locales dans les écoles et les paroisses.

1987 : Une réorientation à l'accueil des réfugiés



Madame Andrée Juneau responsable du service de l'accueil de réfugiés mineurs des camps du Sud-Est asiatique travaille avec acharnement pour sauver le plus grand nombre d'enfants possible. On dirait que la machine gouvernementale

tourne au ralenti : seulement 4 jeunes sont entrés **et** aucune nouvelle demande présentée au gouvernement ne reçoit de réponse. Cependant, de nouveaux résidents au Québec s'adressent à nous pour les aider à parrainer un parent réfugié dans un pays autre. L'AMIE accueille des réfugiés du Kosovo, du Burundi, du Rwanda, de la Bosnie, du Chili, du Guatemala et de l'Afghanistan. C'est un dossier qui demande beaucoup de travail bénévole en démarche et en gestion. Avec le temps, tout devient très lourd.

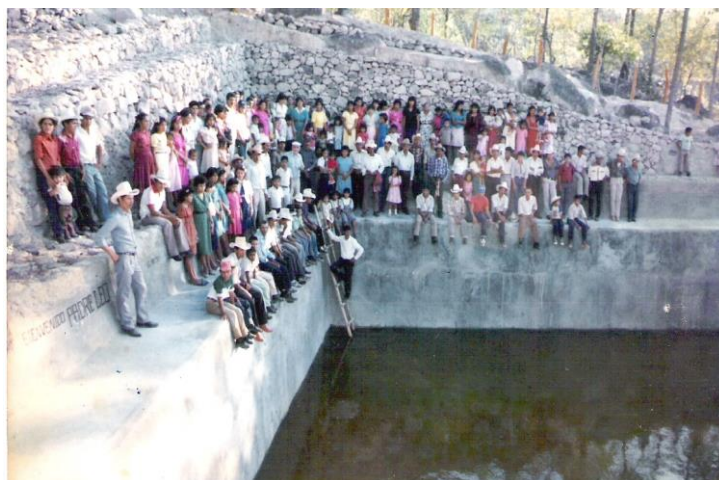
La sensibilisation se poursuit partout au Québec par des rencontres locales mais aussi par des événements à la portée de tous. À l'occasion de la traditionnelle kermesse de L'AMIE, les visiteurs ont la chance de rencontrer mesdames Andrée Lachapelle, présidente d'honneur, Janine Sutto et monsieur Gilles Latulippe qui se font un plaisir d'associer leur nom à la cause de L'AMIE. Lors de cette kermesse L'UNICEF, Amnistie internationale, Carrefour Tiers-Monde, Développement et Paix ont monté des kiosques où il y a de l'animation et des échanges avec les visiteurs.

Tous les profits, comme par les années passées, permettront à l'organisme de remplir ses engagements dans les projets acceptés par l'ACDI. La renommée de la kermesse n'est plus à faire, et cette magnifique activité se poursuivra encore quelques années.

La tradition de la carte de Noël est lancée, des vœux sont adressés à tous les membres et parrains. La généreuse réponse est une heureuse surprise.

L'AMIE, plus confiante en ses forces, s'engage dans un projet de

240 000\$ au Honduras pour la construction de 30 citernes pour conserver l'eau des très rares pluies dans la région. C'est une première, qui suivi de plusieurs autres projets de grande envergure.



une des citernes complétée.

Au bilan financier annuel, 349 506 \$ ont été investis dans les projets, et près de 15 000\$ en secours d'urgence.



Une minutieuse comptabilité continue d'être assumée par Reynaldo Rivard, La gestion financière de l'ensemble des services exigeait beaucoup de rigueur; les organismes gouvernementaux qui subventionnaient les projets procédaient à un examen sérieux de l'utilisation de tous les fonds qui entraient à L'AMIE.

Le nombre d'enfants parrainés est maintenant de 1151 dans 19 pays: Afrique (7), Asie (4), Amérique centrale (4) et en Amérique du Sud (4).

246 enfants dans sept pays bénéficient d'aide à leur fréquentation scolaire. Les personnes-ressources aux parrainages comme à l'écolage, dans les pays du Tiers-Monde, sont majoritairement des missionnaires québécois qui préparent déjà une relève autochtone.

1988 : De nouveaux outils de travail pour L'AMIE

Le conseil d'administration met en place un nouvel organigramme. On y retrouve tout en haut de celui-ci l'assemblée générale, suivi en dessous du conseil d'administration, puis la direction générale et les comités de région. Ensuite sont identifiés les services dits coopératifs des parrainages, de l'écolage, de l'accueil des réfugiés et des projets et

les services administratifs des communications, des levées de fonds, de l'informatique, des ressources matérielles et du ressourcement.



La nécessité d'intégrer l'informatique à différents niveaux est flagrante et son application se fait très lentement. Le problème vient du fait que les bénévoles sont trop sollicités pour se familiariser avec ce nouvel outil de travail : seule la mise à jour régulière de la liste des membres est effectuée. Le nouveau président fait donc appel à tout son réseau personnel dans la région de Montréal pour doter notre organisme de matériel informatique (ordinateurs et imprimantes). Des

Marc M. Parent, nouvelles collaborations apportent des moyens inédits de visibilité et de financement dont l'impression du logo de L'AMIE sur des t-shirts, la fabrication d'une broche « pin » en plus d'interventions radiophoniques et télévisuelles.

Des écoles de son réseau organisent des bazars, un cyclo-solidarité, des activités variées de sensibilisation et de levée de fonds.



L'animation dans les milieux scolaires rayonne dans la grande région de Montréal, jusqu'à Hull, à Québec, dans le Bas Saint-Laurent et même sur la Côte Nord.



A l'aube du 20^e anniversaire de L'AMIE, un souper multiculturel réunit plus de 700 personnes à l'Université Laval. Pour ce rassemblement, un bénévole remarquable, M. Jean Chalifour, a réuni des cuisiniers des communautés culturelles avec qui L'AMIE collabore à l'étranger.



Des projets variés pour assurer l'accès à de l'eau potable, pour assainir l'environnement, pour offrir une alimentation saine et suffisante aux enfants dans les écoles, pour ouvrir des centres de formations, pour doter des milieux d'un dispensaire, et encore... Les demandes proviennent d'Haïti, du Honduras, du Chili, du Pérou, du Brésil, du Cameroun, du Malawi, du Sri Lanka, des Philippines. Une somme de 206 000\$ a été investie dans les projets et l'aide d'urgence. L'AMIE a pu compter sur une subvention de l'ACDI au montant de 98 058\$ et les activités de levée de fonds et la générosité des membres ont totalisé un peu plus de 100 000\$

Un changement important s'est produit au niveau des subventions. A cette époque L'AMIE soumettait des projets venant de ses personnes-ressources sur le terrain. Avec la nouvelle réglementation gouvernementale, c'est L'AMIE qui doit accepter de réaliser des projets déjà choisis par l'ACDI et qui ne viennent pas de ses collaborateurs.

Devant la surcharge de travail au service des réfugiés, M. Pierre Gaudette, se retire du conseil d'administration pour se consacrer à l'accueil et à la gestion de ce service.

L'année se termine au service des Parrainages avec 1210 enfants/familles parrainés par plus de mille parrains/marraines. 316 enfants de plus sont aidés par des tuteurs qui assument leur scolarité. Alors que pendant près de quatre ans il n'y a eu que quelques réfugiés qui sont entrés au pays, le Service d'accueil en reçoit 35 en 1988. L'AMIE privilégie les mères avec enfants et les mineurs non-accompagnés.

L'AMIE S'IMPOSE

1989 : REPRISE DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

Le Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations-Unies et la Croix-Rouge décernent à L'AMIE une reconnaissance de partenariat privilégié lui accordant un statut particulier pour le traitement des dossiers.

L'AMIE vit encore une autre année d'expansion placée cette fois sous le signe de l'accueil aux réfugiés. La décision de fermer graduellement les camps de réfugiés du Sud-Est asiatique et de retourner de force les réfugiés dans leur pays a amené notre organisme à être présent dans différents médias d'information.

Le service d'accueil aux réfugiés a reçu 35 nouveaux réfugiés, mineurs non-accompagnés. L'AMIE reste le seul organisme de charité au Canada qui s'occupe de l'accueil d'enfants.

L'année a été difficile pour les administrateurs, les discussions sur l'avenir et sa capacité de prendre de l'expansion en demeurant bénévole nous obligent constamment à revoir notre fonctionnement. Pour demeurer fidèle aux décisions de l'assemblée générale concernant le bénévolat nous devons y arriver.

L'AMIE a 20 ans. Les réseaux de bénévoles sont toujours actifs, les activités de sensibilisation et de financements nombreuses. Un événement à souligné cet anniversaire : un souper qui rassemble plus de 350 personnes et Madame Renée Hudon, animatrice de radio et de télévision, est présidente d'honneur de ce rassemblement festif.

Dix projets de développement sont en voie de réalisation, les budgets allant de 5 000\$ à 103 000\$. L'ACDI appuie L'AMIE avec un financement de 180 000\$.

Le Jardin des Enfants, Los Brazos, République Dominicaine, Centre multifonctionnel.

La somme des efforts déployés par les administrateurs et l'ingéniosité des bénévoles pour trouver les fonds afin de réaliser



nos engagements sont couronnés de succès avec un bilan financier annuel d'environ 750 000\$,

Les parrainages rejoignent maintenant 1303 familles, dans 21 pays et sont suivies par une centaine de personnes ressources. Ces dossiers sont entre les mains de trente bénévoles. L'écolage progresse également et rejoint maintenant 520 enfants dans onze pays.

1990 : Nouvelle orientation à l'accueil des réfugiés

Le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés informe L'AMIE que les enfants d'origine cambodgienne ne sont plus éligibles à la réinstallation dans un pays d'accueil et seront retournés au Cambodge. Les enfants d'origine vietnamienne arrivés dans les camps après mars 1989 font l'objet d'entrevues individuelles et s'ils ont encore de la famille au Vietnam, ils y seront retournés.

Suite aux demandes des nouveaux résidents au Québec qui s'adressent à L'AMIE pour les aider à parrainer un parent réfugié dans un pays autre, l'organisme devient responsable du parrainage et de la gestion du dossier. La famille déjà ici débourse les sommes à engager et l'équipe dirigée par Madame Andrée Juneau, avec l'aide de Pierre Gaudette, procède à toutes les démarches et représentations. C'est un dossier qui demande beaucoup de travail bénévole en bureaucratie et en gestion. Avec le temps, tout devient très lourd.



Malgré le détachement des gouvernements dans ce domaine, le service d'accueil aux réfugiés voit l'arrivée de 35 réfugiés d'Afrique et d'Asie dont 6 mineurs non-accompagnés, 17 adultes, 2 familles de 5 et 7 personnes. Les

difficultés s'ajoutent pour le service : en effet L'AMIE est avisée que le programme de prêts aux réfugiés pour les frais de transport est interrompu. Il faudra donc maintenant trouver les fonds nécessaires pour payer ces factures touchant le transport.

L'Agence Canadienne de Développement international, l'ACDI change le ratio de subventions accordées aux organismes, de 3 pour 1, il passe à 1 pour 1. Cette politique nous place devant un choix : réduire le nombre et l'ampleur des projets ou trouver rapidement de nouvelles sources de financement. La deuxième proposition est retenue et les efforts déployés portent fruits. Il est de plus en plus évident que le défi majeur est le maintien d'une équipe de bénévoles nombreux pour une bonne gestion des dossiers et pour la recherche de financement. Le bilan financier annuel fait quand même état d'une aide totalisant 156 788\$ aux projets et de 23 903\$ en secours d'urgence. Une dizaine de projets sont en voie de réalisation.

Les parrainages ont poursuivi leur progression avec une nouvelle responsable. Dix-neuf bénévoles portent les dossiers de 1303 enfants de 21 pays. Une nouveauté : une petite équipe de traducteurs apporte son soutien pour la correspondance en anglais et en espagnol. A l'écolage, il y a maintenant 520 dossiers portés par 10 responsables.

L'AMIE poursuit sa croissance. Si le bénévolat intégral est un désir de l'assemblée générale et une source de fierté, cet élément majeur qui nous distingue des autres ONG nous oblige à revoir sans cesse notre gestion des activités, des services et des bénévoles.

1991 : L'AMIE DEVIENT MILLIONNAIRE !

Aussi incroyable que cela puisse paraître, L'AMIE atteint le montant incroyable de 1,050,000 \$ dans son bilan financier. Personne n'ose y croire et pourtant les chiffres sont là, noir sur blanc.

La réputation de L'AMIE n'est plus à faire, nos partenaires institutionnels et gouvernementaux reconnaissent l'expérience et l'expertise de l'organisme en aide internationale. Et les demandes d'aide ne cessent de nous surprendre. Entre autres, L'AMIE répond à une invitation du ministère de la Santé du Maroc par l'entremise de son ambassade canadienne à Rabat. C'est une demande d'appui à un programme d'aide aux personnes handicapées. L'ampleur des besoins présentés ne nous permettait cependant pas d'aborder ce projet seul.

Un regroupement de trois organismes d'aide variée est formé : L'AMIE, l'Institut de Développement Nord-Sud (IDNS) et le Centre François-Charron, pour préparer une mission de faisabilité. La mission s'est réalisée entre le 25 mai et le 1 juin. L'objectif de ce projet conjoint visait à répondre aux besoins d'adultes infirmes qui avaient besoin

d'appareils orthopédiques pour leurs déplacements et de professionnels pour favoriser une certaine rééducation physique. Ces attentes ne rencontrant pas les objectifs de L'AMIE il n'y a pas eu de suite, mais les autres participants à la mission ont pu répondre favorablement.



Visite d'un orphelinat de Rabat, Maroc

L'AMIE, en cette année d'exception, compte maintenant 7 596 membres, 64 bénévoles, 1379 enfants parrainés dans 20 pays, sur trois continents et 588 enfants scolarisés dans 12 pays.

Au service d'Accueil aux réfugiés, il y a eu un peu d'ouverture pour l'accueil de nouveaux enfants réfugiés. Depuis l'ouverture du programme d'accueil à L'AMIE en 1979, plus de 300 enfants ont été accueillis dans des familles québécoises. Des jumelages réussis dans presque tous les cas.

Onze projets débutent ou se poursuivent avec la construction de dispensaires en Haïti et en République Dominicaine, d'un centre d'hébergement au Cameroun, d'approvisionnement en eau potable et canalisations pour augmenter la récupération d'eau de pluie dans des citernes au Honduras, de mise sur pied de jardins communautaires et enfin de création d'une coopérative agricole au Zaïre, totalisant des coûts de 306 000\$

Malgré ces résultats financiers et l'impact que peut avoir L'AMIE sur la vie de milliers d'enfants et d'adultes je sens que la flamme diminue... Est-ce le temps, est-ce la lassitude, la fatigue ? Le bénévolat a changé de visage : il est toujours une des belles valeurs de l'organisme, mais la tâche est de plus en plus exigeante. Des personnes admirables ont développé une expertise et des compétences qui assurent l'efficacité de leur action, mais il leur reste peu de temps pour former une relève qui s'investisse avec autant de cœur et de détermination qu'elles. Certains dossiers demandent un travail constant et un suivi rigoureux, particulièrement celui des réfugiés.

Avec une telle croissance phénoménale, L'AMIE ne peut pas s'arrêter ! Il nous faut poursuivre notre recherche de nouveaux bénévoles. Dans nos rangs, ils sont moins nombreux ceux qui peuvent et veulent se faire des porteurs du message de solidarité de l'AMIE pour inviter de nouveaux parrains, pour regrouper des bienfaiteurs, pour mettre sur pied des sollicitations car les besoins de l'organisme continuent de grandir.

LES DÉFIS DE L'AMIE S'ACCUMULENT

Pour continuer son développement et conserver son efficacité, L'AMIE doit absolument ajuster son mode de fonctionnement. Continuer de répondre aux attentes des partenaires sur le terrain et satisfaire aux exigences des instances gouvernementales, il devient de plus en plus évident que le bénévolat a des limites. C'est le seul organisme de charité de cette importance au Canada entièrement administré et animé par des bénévoles.

Suite à une série de rencontres et de discussions sur l'avenir de l'AMIE ainsi que sur ses capacités de prendre de l'expansion en demeurant un organisme bénévole, il est décidé de mettre en place une nouvelle structure de gestion face aux nouveaux défis. Malheureusement, après une période d'essai, celle-ci se révèle inadéquate et est donc mise en veilleuse.

L'organisme grandit et les défis également. Le gouvernement fédéral, par le biais de divers ministères et agences, subventionne nos projets pour plus de 200 000\$, il est donc normal qu'il pose des exigences administratives pour vérifier l'utilisation de cet argent. Reynaldo Rivard, notre trésorier, a fait un long et minutieux travail afin de répondre aux exigences comptables du ministère du Revenu et de l'Agence canadienne de développement international.

Un autre défi au maintien du bénévolat est dans la saine gestion de l'AMIE. Les bénévoles qui remplissent cette fonction n'ont pas le temps et aussi, il faut l'admettre, les compétences pour régler rapidement les problèmes administratifs qui surviennent.

Un troisième défi qui découle de notre philosophie est la formation des bénévoles. Il est important de constituer une équipe de gestion homogène, dynamique et disponible pour coordonner les responsables à La Pocatière, Québec et Montréal, pour tisser les liens entre les services. Il faudra donc organiser des sessions pour que les bénévoles

se rencontrent et arrivent à travailler ensemble pour réaliser la mission de L'AMIE. La disponibilité requise pour ces rencontres de formation avec des ressources qualifiées, dans les trois centres, s'avère très exigeante.

Une fois de plus, la question de l'embauche d'une personne est présentée aux membres. Les limites du bénévolat intégral y sont bien démontrées mais l'assemblée générale souhaite continuer le plus longtemps possible avec le bénévolat.

Pourtant, comme membre fondateur de L'AMIE, je sens bien que l'organisme a besoin d'une structure mieux encadrée et gérée. Nous sommes aujourd'hui victimes d'une tradition de bénévolat ; la mentalité est que l'argent recueilli doit entièrement servir à répondre aux besoins des enfants, des familles, des projets, à l'extérieur et non à payer des salaires aux travailleurs au Québec. Les bénévoles contribuent de leur mieux dans leur temps libre. L'AMIE est devenue une grosse entreprise et les membres, en demandant le maintien du bénévolat intégral n'ont pas conscience de l'ampleur du travail et des contrôles gouvernementaux. Les mêmes personnes sont à la fois, gestionnaires, responsables, publicistes, chercheurs de financement, secrétaires, téléphonistes, dans le service auquel elles sont impliquées. Ce fonctionnement fragilise l'organisme et est certainement source d'épuisement pour ses bénévoles en responsabilité. En écrivant ces lignes je ne peux qu'être remplie d'admiration et de reconnaissance pour chacune de ces personnes.

Malheureusement il faudra attendre encore plusieurs années avant que les mentalités changent. La décision de l'assemblée générale de retarder la mise sur pied d'un bureau avec un ou plusieurs salariés nuit au développement de L'AMIE et on en ressent les contraintes partout dans la structure administrative. L'urgence d'ouvrir un bureau était réelle mais ce n'est qu'à mon retrait pour des raisons de santé qu'elle autorisera finalement l'embauche d'une personne salariée.

1992 : Une évaluation gouvernementale

L'AMIE fait l'objet d'une évaluation institutionnelle par le GADI, Groupe d'Aide au Développement International, un organisme gouvernemental. Le rapport final conclut à la pertinence de la mission de l'AMIE ainsi qu'à l'efficacité de ses actions dans le Tiers-Monde, à la saine gestion de ses finances. Toutefois il décèle une certaine faiblesse

dans l'organisation du travail des bénévoles et dans la planification de ses interventions au niveau des projets.

Lors de cette année a aussi eu lieu une auto-évaluation au sein de l'organisme. Administrateurs et bénévoles se sont arrêtés pour mesurer la valeur des acquis et des réalisations, considérer l'efficacité de la gestion et des actions entreprises.



Réunion des administrateurs et des bénévoles.

À titre de secrétaire-générale j'ai participé à plusieurs rencontres de l'ACDI avec les ONG. Lors d'une de celles-ci, on nous a annoncé une diminution des sommes consacrées aux projets de développement international. Cette annonce n'a fait que confirmer ce que nous savions déjà : les subventions n'ont cessé de fondre alors que les contrôles n'ont cessé d'augmenter. Malgré cette diminution des subventions gouvernementales, le bilan financier annuel de L'AMIE se chiffre à plus de plus de 900 000\$.

Des projets sont en voie réalisation en République Dominicaine,



Clinique Médicale et centre de formation pour femmes à El Valle



L'école de Bella Vista, République Dominicaine sera agrandie et les barbelés disparaîtront.

En Haïti, au Brésil, au Pérou, au Honduras, au Ghana et au Sri Lanka. Ces projets de développement sont subventionnés en partie par L'ACDI à concurrence de 50% du total, L'AMIE ayant versé près de 360 000\$.

Un déboursé de plus de 550 000\$ a été possible sous forme d'aide directe aux enfants par le biais des services de parrainages, d'écolages, de réfugiés ainsi qu'aux secours d'urgence.

La générosité des bienfaiteurs ne fait pas défaut, mais on sent de plus en plus la lourdeur du fardeau administratif qui fait face à des exigences et des contrôles plus grands. Les bénévoles ont besoin de se former, de s'ajuster et de plus en plus de temps leur est demandé. Au service des Parrainages la centralisation excessive rendait le fonctionnement trop lourd. Des bénévoles ont donc été ajoutés au service et les dossiers ont été confiés en régions pour alléger la tâche du comité de Québec. Plus de 1400 familles reçoivent de l'aide et le service de l'Écolage rejoint 566 enfants. Le service d'accueil aux Réfugiés a fait le bilan de l'Opération 89 lancé il y a quelques années : sur cet objectif de 89 réfugiés, seulement 44 enfants ont pu entrer au Canada jusqu'à maintenant ; cette année, seulement 3 ont été admis.

1993 : Les tâches s'alourdissent de plus en plus

À Montréal, le responsable du comité présente un projet d'aide à l'emploi dans le cadre d'un Article 25 du ministère du Travail. L'acceptation de celui-ci permet à L'AMIE, grâce à une subvention, de procéder à l'engagement temporaire d'une aide-secrétaire, d'un graphiste et de deux relationnistes. Un cahier intitulé « Un monde à découvrir » sera produit pour les écoles et deux émissions télévisées d'information et de sensibilisation seront réalisées à Hull. Une pochette d'information sera montée et présentée aux diverses fondations du

Québec. Une démarche qui a fait connaître l'organisme et permis de recueillir des dons. Ce programme à l'embauche d'une durée d'un an a préparé à merveille le 25^e anniversaire de L'AMIE dans l'année qui suit.

Le nom de L'AMIE est de plus en plus visible un peu partout au Québec, que ce soit par le biais de notre poster, par les t-shirts aux couleurs de L'AMIE ou les autres objets de promotion. Cette année, grâce à la grande générosité des Biscuits Leclerc 100 000 boîtes de barres tendres portant le logo de notre organisme se retrouvent sur les tablettes des supermarchés du Québec. Cette initiative d'une entreprise québécoise reconnue apporte une somme de 25 000\$ contribuant au financement des projets en cours.

L'équipe des projets est toujours sous la responsabilité de Gilles Levesque et des nouveaux démarrent en Haïti avec un centre en nutrition ; en République Dominicaine avec l'établissement d'un centre éducatif à Miches et enfin la construction d'écoles au Honduras, au Ghana et au Sri Lanka.

Le service d'Accueil des Réfugiés a fait un travail très visible et médiatisé portant le nom de L'AMIE dans les journaux, à la radio, à la télévision. Tout cela étant réalisé sans apport financier des instances gouvernementales et sans encouragement humain non plus. Le gouvernement provincial réévalue sa propre gestion du dossier et semble ignorer nos demandes.

Un concours « Allez voir votre enfant » a été proposé à tous les parrains et marraines de L'AMIE. En tout, 764 parrains et marraines ont acheté des billets de tirage dont la personne gagnante recevait le coût de son déplacement pour aller visiter son protégé dans son pays. La grande gagnante a eu la chance de se rendre aux Philippines.



Cette année là, Marianne Déziel, bénévole et responsable du dossier de parrainages au Sri Lanka, se rend là-bas pour mieux connaître ce peuple qu'elle aime et pour participer à leur vie. Elle y séjourne pendant 11 mois. Elle travaille avec Mère Teresa et devient animatrice, éducatrice, préposée dans un orphelinat où des dizaines d'enfants grandissent sans l'amour et l'attention d'une famille ni même de personnes qui les

aiment. Avec le Père Derrick Mendis, sj, elle peut faire la connaissance des personnes ressources et des enfants parrainés, visiter des familles, et constater de ses yeux le bien inimaginable qu'apporte un parrainage dans une famille. Pour les personnes-ressources et pour les enfants, le cœur de L'AMIE a un visage.

Les chiffres du bilan financier annuel nous révèlent une année où l'action n'a pas manquée. Malgré une légère diminution, les parrainages soutiennent 1160 familles dans 16 pays. Le service de l'écolage gère 571 dossiers dans 12 pays. Le trésorier de L'AMIE fait part au conseil d'administration d'une baisse notable dans le bilan financier : 615 000\$ ont été recueillis dans le public et l'ACDI a versé 132 000\$ en subvention aux projets.

Lentement se préparent des activités pour souligner le 25^e anniversaire. L'AMIE compte à ce jour 83 bénévoles dans ses services.

1994 : L'AMIE fête ses 25 ans d'existence

Un quart de siècle !!! Un regard sur les réalisations de ces années provoque une grande satisfaction qui fait place à la stupéfaction quand on constate que ce travail a été fait par des bénévoles. Une année pour célébrer donc la vie et la générosité envers les enfants démunis au cœur de notre mission.

Les efforts de L'AMIE pour sensibiliser le milieu scolaire sont passés, entre autre, par les expo-sciences.



Marc Parent remet le certificat à une équipe gagnante

Des bourses sont offertes aux gagnants parmi les jeunes du secondaire et du collégial qui présenteront un projet scientifique traitant des problèmes auxquels sont confrontés les pays du Tiers-monde, que ce soit la déforestation, l'alimentation, l'approvisionnement en eau potable, la pollution, le taux élevé de mort infantile, et encore... Les prix demeurent ouverts à toutes les catégories, sciences de la vie, humaines, physiques et appliquées. Onze étudiants de plusieurs régions du Québec ont mérité une bourse de L'AMIE : la grande gagnante est une équipe de l'Estrie qui s'est retrouvée en finale provinciale pour son

projet « les capteurs d'eau » qui traitait de cinq façons de récupérer l'humidité dans les endroits dépourvus d'eau.

L'une d'entre elles consistait à placer des filets sur la crête des montagnes pour attraper la vapeur d'eau s'élevant de la terre et la transformer en gouttelettes d'eau pour les cultures. Tous ces projets présentés étaient originaux, très intéressants et provenaient des régions de l'Estrie, de la Montérégie, de Montréal et de la Mauricie.

Pour souligner les 25 ans de L'AMIE, 350 jeunes des écoles secondaires de Repentigny se sont engagés dans une virée vélo sous la présidence d'honneur du Lieutenant-Gouverneur du Québec. Cet événement a permis de recueillir près de 10 000\$ pour que des enfants de la rue au Pérou puissent bénéficier de lieux de rassemblement pour recevoir éducation et soins de santé.

Le Service d'Accueil aux Réfugiés a vécu une année mouvementée pour tenter de sauver de la déportation une famille bosniaque et pour ouvrir la porte à des réfugiés rwandais suite au génocide que connaissait ce pays. La détermination et la générosité de l'équipe a déjà opéré des miracles. Maintenant l'espoir leur est permis.



Au service des Parrainages, 1027 familles ont été accompagnées et près de 335 000\$ ont été versés. L'écolage rejoint 552 enfants dans 11 pays, 9 bénévoles gèrent ces dossiers. Sous la responsabilité de Jean-Claude Duchesneau.

Près de 400 000\$ sont allés dans des projets de santé et nutrition au Ghana ; d'approvisionnement en eau potable au Brésil ; de construction d'un centre communautaire au Honduras et enfin de formation agricole en République Dominicaine et au Cameroun.

En ce 25^e anniversaire de la fondation de L'AMIE, plus de 80 bénévoles (voir annexe 8) donnent généreusement de leur temps dans la gestion des dossiers, dans l'administration de l'organisme, dans la mise sur pied de levée de fonds et enfin dans la sensibilisation auprès du public.

1995 : une année de sensibilisation

Pour continuer la visibilité et le développement qu'a permis le 25^e anniversaire, l'accent a été mis sur la sensibilisation. L'exercice en sera

facilité par le personnel embauché par l'Amie à Montréal mais payé par le gouvernement. Ce projet a été reconduit pour une autre année. Un effort particulier a été fait auprès du réseau scolaire québécois afin de rencontrer les animateurs de pastorale et conseillers en éducation chrétienne pour obtenir leur collaboration.

-L'objectif était de rencontrer les groupes d'élèves pour leur parler de solidarité et de partage avec les enfants de leur âge, dans d'autres pays et où les conditions de vie sont bien différentes.

Un outil particulièrement bien élaboré circule déjà sous la forme d'une revue intitulée « *Un monde à découvrir* », qui propose des jeux et offre de l'information sur la vie des enfants d'ailleurs. La proposition est bien reçue et s'étend à plusieurs régions de la province.

C'est à l'été qu'est réalisé le premier tournoi de golf au Club Saint-Pacôme, une initiative du trésorier de l'organisme, M. Reynaldo Rivard. Cette activité de levée de fonds se répètera annuellement avec des beaux succès.



Les projets subissent les retards causés par les changements et ajustements à l'ACDI. La supervision des ONG est rapatriée à Hull. Il faut se familiariser avec de nouveaux formulaires de présentation de projet et informer nos partenaires qui trouvent de plus en plus complexes ces papiers à remplir. Les projets d'assistance humanitaire (secours d'urgence) ne sont plus considérés par l'ACDI. Seulement des projets de développement seront acceptés si ceux-ci satisfont les critères de l'agence fédérale.

Malgré tout, les bénévoles du service des projets ne se laissent pas arrêter par les tergiversations des autorités gouvernementales. Plusieurs petites écoles sont dotées de matériel scolaire et les familles sont encouragées à y inscrire leurs enfants.



Le Dr Louis Roy et Nicole Morin ouvrent un modeste dispensaire en République Dominicaine et mettent sur pied un système de présence d'un médecin, une journée semaine et d'une infirmière quelques heures chaque jour pour répondre aux besoins : consultation, traitement d'infection, problèmes mineurs.

Des étudiants de Laval y font un stage, dans le cadre de leur formation universitaire pour donner les soins dentaires des enfants.



u pays voisin, Haïti, un projet d'alphabétisation voit le jour et un Centre de formation professionnelle accueille maintenant des jeunes adultes

Le Service d'Accueil aux Réfugiés a vu ses efforts enfin couronnés de succès : la réunification de familles bosniaques (12 personnes) et l'accueil d'enfants rwandais (9 jeunes) ayant survécu au génocide.

Le Service de l'Écolage a un nouveau responsable, M. Marcel Guay.



Son équipe compte 9 personnes qui se partagent 379 dossiers répartis en 11 pays.

Le Service des Parrainages, quant à lui, déplore une baisse de participation pour une 4^e année consécutive, le nombre de parrains décroît, ce qui signifie que des familles ne reçoivent plus le soutien dont elles avaient besoin afin d'assurer la scolarisation de leurs enfants. L'année se termine avec 885 familles aidées dans 16 pays

Les états financiers de cette année font tout de même état de 775 000\$ distribués en aide à travers les différents services.

1996 : Le temps du changement

L'essoufflement a atteint un niveau critique. Pour assurer une continuité à L'AMIE, pour respecter les engagements pris envers nos partenaires sur le terrain et pour poursuivre notre mission qui est de venir en aide aux enfants des pays en voie de développement, l'assemblée générale autorise enfin le conseil d'administration à embaucher une ressource professionnelle. Il faudra cependant attendre un an avant que cette résolution ne se réalise.

En attendant, la sensibilisation s'est poursuivie dans des activités d'animation dans les régions de Sherbrooke, Trois-Rivières et Montmagny. À La Pocatière, L'AMIE rejoint la population régionale par le biais d'une émission télévisée aux deux semaines. La vidéo « Fais-moi une place dans ton cœur » continue de circuler dans les écoles et est toujours bien reçue. Cette année encore, s'est poursuivi l'accompagnement d'Expo-Science pour couronner les projets exportables dans les pays du Sud.



Cohorte 1995/1996

Il y a eu également l'accompagnement d'un groupe d'étudiants de Paramundo qui vont séjourner deux semaines chez des partenaires d'Amérique Centrale ou d'Amérique du Sud. Cette année L'AMIE a rejoint Carrefour Tiers-Monde qui regroupe les ONG de la région de Québec.

Les activités de levée de fonds sont toujours une occasion de diffuser de l'information sur les buts et la mission de L'AMIE. Le concert de Noël avec le groupe V'LA L'BON VENT, à Québec, le brunch de Pâques et l'exposition de photos à La Pocatière, de même que les tournois de golf de L'Assomption et de Saint-Pacôme ont été autant d'occasions de parler de L'AMIE.

Si le début de l'année fut décevant au service des Projets, elle se termine néanmoins de façon très satisfaisante. Les projets en cours en République Dominicaine, en Haïti et au Pérou ont fait l'objet d'une visite de suivi et d'évaluation par trois équipes différentes de responsables. Les retours positifs et les connaissances acquises représentent une richesse collective nouvelle pour le service. Six nouveaux projets démarrent dont un au Malawi pour des enfants

orphelins et un autre avait pour but d'offrir une formation aux femmes afin d'améliorer l'alimentation. Les autres se déroulent en Haïti.

Le service d'Accueil aux Réfugiés poursuit ses efforts pour favoriser l'établissement de familles bosniaques chez nous. Seulement 2 familles sont arrivées en 1996 et 14 enfants du Rwanda alors qu'il y avait eu un engagement pour 34 enfants promis par le gouvernement pour le début 1997.

Un projet école-écolage démarre en République Dominicaine. L'un des avantages du service d'écolage est qu'il est facile, avec la complicité des voyageurs et bienfaiteurs de L'AMIE, d'expédier du matériel scolaire, médical et divers produits. Un avantage qui, cependant, disparaîtra à partir de 2001 (attentats à New-York) avec la mise en place de mesures extraordinaires de sécurité dans le transport aérien.

Du côté des ressources humaines, le nombre de bénévoles est légèrement en baisse surtout dans les postes de responsables de dossiers, postes qui demandent temps, leadership et animation.

Au service des Parrainages, on s'inquiète devant une relève qui tarde à venir, tant du côté des parrains que des bénévoles. Cette année seulement 789 familles ont été assistées soit une diminution de 8% ; on se rappelle qu'elle était de 10% l'année dernière. Seulement 26 bénévoles se partagent ces dossiers et assurent les communications avec les 125 personnes ressources dans les pays soutenus. La tâche devient lourde mais cette belle équipe reste fidèle à l'objectif de L'AMIE d'aider les enfants.

Au service de l'Écolage, 486 dossiers sont actifs, des enfants de 11 pays ont pu vivre une année scolaire normale grâce à la générosité de 377 tuteurs.

Le trésorier de l'organisme dépose à l'assemblée générale un exercice financier annuel d'un peu plus de 605 000\$.

L'AMIE FAIT LE PAS ET ENTRE DANS L'AVENIR

1997 Une année tremplin.

L'embauche d'une ressource professionnelle vient assurer enfin une relève qui s'avérait de plus en plus difficile à trouver et une nouvelle



structure s'installe prudemment mais elle se veut pleine de promesses. Mme Marcelle Gendreau, qui se joint à l'administration et à la direction, est diplômée et possède une expérience pertinente en aide et développement international.

L'esprit de l'organisme avait la diversité que lui donnait la personnalité des bénévoles responsables. L'AMIE avait besoin de plus de cohésion : l'organisme était en fait la totalité de tous les services plus ou moins indépendants. L'arrivée d'une professionnelle vient faire travailler tous ces bénévoles à l'unisson, avec une possibilité de regard sur l'avenir. Ce n'est plus une gestion fractionnée mais bien une gestion d'ensemble qui se met en place, avec une capacité de planification à court, moyen et long termes.

Pour transformer sa structure interne, l'ACDI a mis à la disposition de L'AMIE une consultante d'expérience durant une année complète. Celle-ci avait le mandat d'aider les administrateurs et les responsables des Services à coordonner leur travail avec Mme Gendreau. Pendant cette année il y eut quatre sessions d'évaluation, de prise de conscience et de réflexion sur l'avenir que nous voulions donner à L'AMIE.

Durant tout ce travail d'adaptation l'équipe de bénévoles se renouvelle : plusieurs, parmi les plus expérimentés, nous quittent tout en demeurant proches et toujours disponibles en cas de besoin.

Le Service des Projets a connu quant à lui une année de continuité et de consolidation des projets en cours, les revenus annuels à la baisse n'ayant pas permis de répondre à des demandes autres que les projets subventionnés. C'est encore en Haïti que les efforts sont le plus grands. Le projet de stimulation infantile à Cap Haïtien se poursuit et les

résultats sont concluants. Le programme d'alphabétisation et de formation professionnelle des adolescents s'avère un véritable succès. L'équipe s'est enrichie des recommandations de la personne-ressource de l'ACDI.

Le Service d'Accueil aux Réfugiés a rassemblé une petite équipe de bénévoles dans le but d'accompagner les nouveaux arrivants : deux familles et quatorze enfants cette année. Certains drames vécus par ces nouveaux citoyens les ont marqués et ont ralenti leur adaptation. L'équipe bénévole d'accompagnateurs les ont cependant aidés à surmonter ces difficultés.

Le Service de Parrainages est maintenant implanté dans 16 pays et 26 bénévoles assistent le responsable : ils sont le trait d'union entre les parrains et les personnes ressources auprès des 815 familles que le Service peut aider. Les dossiers en attente sont nombreux et le recrutement de parrains est de plus en plus difficile.

Au Service de l'Écolage, l'équipe en place maintient son enthousiasme. Le nombre de dossiers varie peu : 505 enfants dans 14 pays fréquentent une école et ils sont encouragés par 384 tuteurs de partout dans le Québec. Une progression lente supportée par 18 responsables de dossiers qui invitent des personnes à devenir tuteur d'un enfant.

Le rapport financier annuel de la firme comptable fait état d'une différence de seulement 2000 \$ sur l'ensemble des revenus de l'année précédente. Et ce, avec le salaire de Mme Marcelle Gendreau qui, tous le reconnaissent, effectue un magnifique travail.

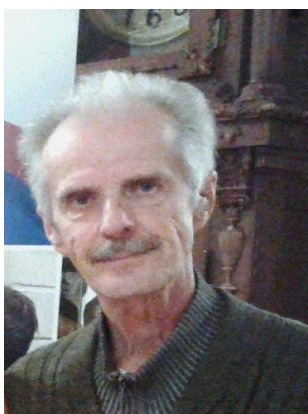
1998 : Année de consolidation

La démarche de planification stratégique a permis de clarifier le fonctionnement interne de l'organisme et d'apporter les mesures nécessaires à l'amélioration de son efficacité. Au printemps, tous les bénévoles des quatre services ont été consultés au moyen de questionnaires et de groupes de discussion. Les recommandations émises à travers cette consultation ont été soumises au conseil d'administration. Après étude, ce dernier a vu à la réalisation de certaines de ces recommandations et à la mise en place de mécanismes

visant à répondre aux besoins de gestion et de développement de L'AMIE.

Un bureau est maintenant ouvert à Ste-Foy afin de favoriser une meilleure coordination entre les services, de créer un lieu de rencontre et d'assurer un suivi auprès des bénévoles. L'AMIE a maintenant « pignon sur rue » et le public a enfin accès à une personne physique représentant l'organisme. Le conseil d'administration a confié aux bureaux de La Pocatière et de Ste-Foy des rôles particuliers et complémentaires. La direction et la coordination étaient assurées par le bureau de Ste-Foy et au siège social à La Pocatière se trouvaient les archives et la comptabilité. Une permanence bénévole était toujours assurée au siège social.

Un effort important est entrepris pour la sensibilisation du public dans les écoles de la province. Les Journées québécoises de la solidarité internationale dans des CEGEP, les conférences lors du retour de coopérants de passage au Québec, les activités bénévole, et la publication de la Revue de L'AMIE ont été autant d'occasions de faire connaître la mission de l'organisme.



Dans le but d'améliorer la qualité de nos interventions sur le terrain, l'équipe du service des Projets, toujours sous la responsabilité de Gilles Levesque, s'oriente vers une concentration géographique de ses actions et dans la mesure du possible, vers une approche programme. Il y a eu un ralentissement imposé par le manque de fonds et par la difficulté à centrer nos objectifs de développement avec les besoins des populations aidées. Des projets sont en voie de réalisation en Haïti et au Honduras.

Au service des Parrainages, la diminution du nombre de familles soutenues continue : elle tombe à 727 cette année, dans 15 pays. Les mentalités changent dans le public en ce qui a trait à l'aide individualisée soutenue : la responsabilité financière d'un parrainage demande une fidélité qui ne convient pas à tous.

Au service de l'Écolage, le nombre d'enfants aidés demeure constant, 614 jeunes dans 14 pays reçoivent une éducation grâce à de généreux donateurs québécois. Celle qui a structuré le service et qui l'accompagne depuis des années, Mme Marguerite Bédard, nous

annonce un déménagement dû à des problèmes de santé en même temps que le responsable Marcel Guay doit quitter suite à un changement de carrière qui l'amène à vivre hors Québec pendant un bon moment. La relève est heureusement assurée.

Le service d'Accueil aux Réfugiés a accueilli 16 familles et 24 enfants. Ils proviennent de Bosnie, du Burundi, de l'Éthiopie et d'Afghanistan, autant d'individus à qui L'AMIE a pu offrir une ouverture sur un avenir meilleur.

La création du Club du Millénaire apportera sans doute de nouvelles ressources financières pour répondre à d'autres projets. Il s'avère urgent de mettre sur pied un comité centré uniquement sur le financement et qui travaille tout au long de l'année et non seulement de façon ponctuelle. Le déclin dans les revenus au bilan financier appuie cette nécessité, les revenus annuels étant passés sous la barre des 600 000\$.

1999 : Trente ans déjà!

Les nouvelles bases de fonctionnement des deux bureaux sont de mieux en mieux assurées. Il y a maintenant cinq équipes de services directs à la clientèle : l'équipe des projets, l'équipe des parrainages personnels et communautaires, l'équipe des écolages personnels et communautaires, l'équipe de l'accueil aux réfugiés et l'équipe de l'éducation et de la sensibilisation à la solidarité. Et il y a quatre équipes de support aux opérations : l'équipe de levées de fonds, l'équipe de la comptabilité et des finances, l'équipe des communications et du marketing et le comité régional de La Pocatière.

L'AMIE a signé cette année une entente de partenariat avec la Croix-Rouge de Genève permettant « la réinstallation au Canada, par le biais d'un programme de parrainage privé, de 15 personnes qui séjournent actuellement à Genève dans le cadre de la loi de l'asile ». Une collaboration financière de 20 000\$ accompagne cette entente.

Une campagne de financement en prévision de l'an 2000 a été mise en place. 1300 nouveaux donateurs potentiels ont été recrutés. De plus



41 entreprises et 94 fondations ont été présélectionnées pour une demande d'aide dans le cadre du Club du Millénaire. Le Dr Louis Roy est président de cette campagne et le directeur général par intérim, M. Raymond Carrier, est directeur de l'équipe de levée de fonds.

Dr Louis Roy

Encore cette année plusieurs activités d'éducation à la solidarité internationale ont eu lieu : kiosques, conférences, homélies. L'AMIE a travaillé en partenariat avec d'autres organismes pour réaliser une campagne contre les mines anti personnelles. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a sélectionné deux organismes du Québec, dont L'AMIE, pour participer à la 9^e Conférence des Dames des Amériques tenue à Ottawa en octobre 1999. De la province de Misamis Oriental aux Philippines, L'AMIE a reçu une « Plaque of Appréciation » pour l'aide financière et le support moral apportés aux enfants des écoles de la région. Reconnaissance et surprise agréables à recevoir.

Une permanence hebdomadaire est rendue possible par des bénévoles au bureau de La Pocatière : elle permet de répondre à une diversité de demandes et gère l'émission des traites pour les parrainages, les écolages et les engagements divers.

Quatre nouveaux projets ont débuté et une collaboration toute nouvelle vient épauler L'AMIE dans sa mission : le ministère des Relations internationales du Québec accepte de subventionner une partie du coût de projets. Cependant les deux niveaux de gouvernement, provincial et fédéral, ne contribuent pas aux mêmes projets. La phase deux de construction de l'école Reine-Antier en République Dominicaine a été entreprise cette année. Un projet de formation offert aux femmes en agriculture au Malawi, de développement intégré des autochtones au Mexique et celui de stimulation infantile à Cap Haïtien sont en voie de réalisation.

Au service d'Accueil aux réfugiés, deux familles ont pu être réunies cette année. Il est par moment difficile de tenir le moral : la bureaucratie, les longues attentes, les coûts croissants, les déceptions,

n'altèrent cependant pas l'enthousiasme de la petite équipe d'accompagnement.

Au service des Parrainages, ce sont 634 familles qui ont reçu une assistance financière cette année. 20 bénévoles responsables de dossiers assurent la liaison entre parrains et enfants de 17 pays.

Au service d'Écolage, une belle collaboration entre les 19 bénévoles assure l'efficacité et le sérieux du fonctionnement. 699 enfants sont rejoints grâce à la générosité de 575 tuteurs. L'écolage communautaire gagne du terrain en République dominicaine, au Pérou et au Malawi ; ce sont des classes ou des petites écoles qui sont aidées pour l'acquisition du matériel nécessaire aux enfants.

Au dépôt du bilan financier annuel on peut noter une légère remontée. Un montant de 623 610 \$ a été encaissé, mais les dépenses pour une première fois ont excédé de 15 074\$.

2000 : L'AMIE poursuit son chemin sans moi

La Directrice-générale ayant quitté son poste pour des raisons familiales au début de l'année précédente, l'intérim fut assuré pour une année par M. Raymond Carrier. Par la suite, M.



Raymond Carrier



Robert Leclerc

Robert Leclerc prend la relève également par intérim pour un an.

C'est l'année internationale du bénévolat. L'équipe de L'AMIE exprime reconnaissance et admiration aux nombreux bénévoles de la première heure et lance une invitation, comme un défi, pour inciter d'autres personnes à joindre la grande famille de L'AMIE.

Des sérieux problèmes de santé m'ont forcée alors à interrompre ma présence à L'AMIE : le siège social a alors été transféré à Québec. Le local que j'occupais est demeuré ouvert et des bénévoles s'y réunissaient pour les activités touchant les parrainages, la sensibilisation du public et les activités à organiser dans la région.

Le Club du Millénaire et la campagne de financement ont permis une cueillette de plus de 50 000\$, ce qui permet d'envisager mettre en chantier de nouveaux projets. Le Dr Louis Roy et son comité ont fait un excellent travail.

L'AMIE rejoint cette année-là l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, l'AQOCI. Cette adhésion nous ouvre un lieu de promotion, de revendication et de collaboration avec les autres Organismes de Coopération Internationale et rend possible notre accréditation auprès du ministère des Relations Internationales en ce qui a trait aux stages Québec sans Frontières.

Dès juillet 2000 le Service de l'Éducation commençait à monter le site internet de L'AMIE. Une équipe de jeunes bénévoles spécialisés en informatique a permis de créer et de mettre en opération le site www.amie.ca. Le montage de la Revue est aussi passé entre les mains de ce Service.

Le Service des Projets voit quatre projets se terminer cette année : en Haïti, celui sur le support apporté à l'agriculture, celui de l'éveil psychomoteur des jeunes enfants dans un quartier défavorisé et celui d'alphabétisation et de formation à un métier pour adolescents sans attache familiale. Au Honduras, la réfection d'une école a été achevée. Trois nouveaux engagements débutent ; l'accent est mis sur l'alphabétisation et la stimulation infantile. De plus, un projet porteur d'avenir s'implante en Haïti : on vise la production de 20 000 arbres fruitiers autour des lopins de terres et des cours d'école, projet qui s'accompagne d'une formation sur la greffe et la culture. L'équipe des Projets s'enrichit de nouvelles bénévoles jeunes et intéressées au développement.

Le Service d'accueil aux réfugiés continue sa présence auprès des familles réfugiées et joue maintenant un rôle important soutenu par le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration. La charge financière des réfugiés parrainés par le gouvernement est assumée par le ministère et l'accompagnement est fait par L'AMIE et ce, pendant 2 ans. Les personnes ciblées par ce nouveau programme sont identifiées à l'étranger comme vivant une situation particulière de détresse, d'où l'importance d'un accompagnement plus long et plus soutenu. Déjà, le service a accueilli quatre femmes en détresse avec leurs enfants. L'AMIE est toujours présente au Comité consultatif sur les parrainages collectifs du Ministère. Ce comité consultatif au ministre est une tribune privilégiée de discussion et d'intervention autour des problèmes d'immigration humanitaire.

Le Service des Parrainages a rejoint 573 familles dans 14 pays, une baisse considérable de 61 dossiers alors qu'au Service de l'Écolage il y a augmentation du nombre d'enfants aidés pour leur scolarisation. On compte 587 cas individuels et un nombre croissant de dossiers communautaires, maintenant au nombre de 37. Il est difficile de dire le nombre d'enfants rejoints dans les 12 pays où le Service est présent.

Le Service des Finances fait état d'un redressement de la situation financière. Le déficit de l'année précédente a été comblé et un surplus de 70 212\$ apparaît au rapport annuel. Le trésorier de L'AMIE, M. Rivard, continue avec enthousiasme l'organisation du tournoi de golf qui gagne en popularité ; une bonne occasion de publicité et de financement.

L'année se termine sur une note positive et le conseil d'administration souhaite renforcer la notion de développement durable dans toutes les réalisations planifiées, notamment en encourageant les actions communautaires au parrainage et à l'écolage et en cherchant une concertation plus active entre les services de L'AMIE et avec les autres Organisations Communautaire Internationales œuvrant dans les mêmes territoires que notre organisme.

Le temps d'une pause...

Ici s'arrête le rôle particulier que j'ai joué au sein de L'AMIE depuis sa fondation. En même temps que je dois guérir mon corps, j'entreprends aussi de guérir du sentiment de responsabilité excessif que j'ai ressenti jusqu'ici envers L'AMIE. Je n'ai pas l'impression d'avoir tellement travaillé à L'AMIE. J'étais au milieu d'une équipe formidable de personnes qui partageaient la même passion, la même foi que moi, en la solidarité universelle et en la beauté de l'enfance. C'est ensemble que nous avons lancé cet organisme dans le 21^e siècle. L'AMIE est maintenant entre des mains professionnelles et compétentes capables de poursuivre la mission de l'organisme, de lui donner de nouvelles approches vis-à-vis le public et de nouveaux défis à nos bénévoles.

Il faut que je dise toute l'admiration et la reconnaissance que j'éprouve encore pour toutes les personnes qui ont accepté de siéger

comme administrateurs aux conseils d'administration et dans tous les services au fil de ces 30 ans. Elles furent nombreuses, généreuses et enthousiastes. Des personnes qui n'ont jamais calculé les heures : elles accompagnaient un Service ou l'autre et s'impliquaient sans compter dans les efforts de sensibilisation du public au développement et dans les levées de fonds. Je n'ai souvenance d'aucun d'eux qui s'en soit tenu à occuper une seule fonction. J'aime encore me rappeler ces réunions de CA où tout était mis en commun, chacun repartant, informé des succès et des difficultés de chaque service. Bien sûr, il y a eu des frictions, des échanges difficiles, des contestations, mais en fin de compte, c'est le « cœur » qui a gagné, l'attachement à la cause des enfants démunis.

Il faut que je remercie et souligne d'une façon toute spéciale l'engagement et la générosité de Gilles Lévesque. Bénévole depuis 1976 sa présence, encore aujourd'hui, dans l'équipe de direction et de sensibilisation du public est un gage de continuité du bénévolat qui fait toute la différence au sein de L'AMIE.

Je laisse maintenant à d'autres le soin d'écrire la suite, de révéler le nouveau visage de L'AMIE.

Madeleine Bélanger Leblanc

Ici je veux dire de façon spéciale ma reconnaissance à la vaillante équipe des bénévoles de La Pocatière avec qui j'ai travaillé.



De gauche à droite, 2^e rangée : Marie Bastarache, Monique Plourde, Rita Levesque, Nicole Dionne, Céline Bélanger, Jean-Guy Journeault, 1^{ère} rangée : Jean-Louis Côté et Liliane Grenier

Le 4 novembre 2006, L'AMIE a organisé à la Salle André Gagnon de La Pocatière un concert bénéfice qui fut un véritable enchantement. Le président d'honneur était M. André Gagnon, pianiste de renommée internationale et l'artiste invitée était Madame Natalie Choquette. Dans son message d'invitation, Monsieur André Gagnon écrivait : *Les fonds récoltés lors de cette soirée permettront à L'AMIE : de poursuivre ses actions en faveur des jeunes dans le cadre de ses projets ; de mener des actions de sensibilisation au sein de la population de la région sur les questions de solidarité internationale.* L'activité fut un grand succès !

2009, L'AMIE a quarante ans.

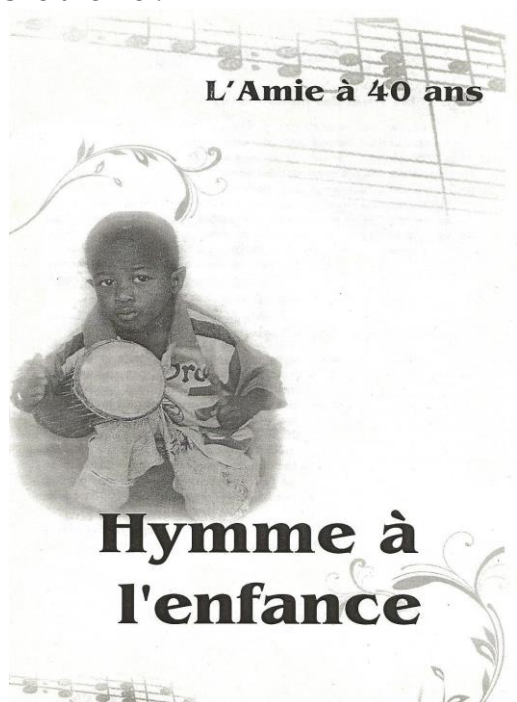
Progressivement, après 2004 j'ai recommencé à suivre de loin les activités de L'AMIE, les équipes avaient changées, des personnes avec l'expérience de l'international menaient de façon professionnelle les destinées de l'organisme. Je ne voyais pas très bien la complexité de cette nouvelle gestion et je faisais confiance. Toujours invitée aux événements, aux réunions, je n'arrivais pas à retrouver la partie de

mon cœur qui était restée à tous ces enfants, ces mères, ces familles dont les besoins avaient mobilisé tant d'efforts de la part des centaines de bénévoles depuis les débuts de L'AMIE

C'est l'importance de célébrer le 40^e anniversaire qui m'a engagée un peu plus. Célébrations qui se sont déroulées à la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, bien remplie de membres, de sympathisants, de parrains et marraines, des bénévoles des premières années et des bénévoles actifs.



Cinq anciens présidents se sont joints à M. André Jalbert, pour cette occasion. Plusieurs missionnaires d'Haïti et d'Amérique du Sud assistaient aussi à un magnifique concert présenté par 5 groupes musicaux sous le thème :



Les cinq chorales participantes étaient :

L'ensemble vocal des Monadnocks

Le Petit chœur de Saint-Denis

Les p'tits Loups

Mouv'Anse

Le Chœur du Kamouraske

En finale les 5 chœurs nous ont offert : Le chant des saisons. Une célébration qui fut un grand succès.

En reprenant un contact réel avec la vie de L'AMIE j'ai retrouvé des gens formidables et un bouillonnement d'activités bien menées par une belle équipe des personnes pleines de cœur.

Maintenant qu'un site internet permet de retrouver tous les rapports annuels depuis l'année d'opération 2007 et toutes les publications, je vous invite à continuer votre expérience « L'AMIE » en visitant www.amie.ca

Je vous laisse ces morceaux de ma vie avec L'AMIE comme une invitation à continuer de faire une place dans votre cœur aux enfants du monde qui attendent notre regard d'amour.

ANNEXE 1

LISTE DES MEMBRES FONDATEURS

Bélanger Gilles, avocat conseil (1974)

Bélanger-Leblanc Madeleine, incorporation (1974)

Hudon André, notaire conseil (1974)

Richard Pierre (1969)

Richard Thérèse P. (1969)

Roy Marcel. (1969)

ANNEXE 2

LISTE DES PRÉSIDENTS ET ADMINISTRATEURS

Anctil Léo, ptre. adm.	Juneau Yves, adm.
Bernatchez Irma, Riki, adm.	Kamanzi Louis, adm.
Blackburn Solange, adm.	Lamarche Louise, adm.
Bolduc Denis, journaliste, président	Leclerc Robert, dir.gén
Cadrin Denis, ptre. Président	Lévesque Jean-Paul, ptre conseil
Carrier Raymond, dir.gén.	Levesque Gilles, adm, resp. projets
Crépault Daniel, adm, projets	Mtatundi Romel Bahati, adm.
Dallaire Louis, adm. Revue	Morin Nicole, prés. parr. projets
De Cardaillac Bertrand, Éditeur	Morissette Henry, adm, dir.-gén.
Drolet Paul, adm.	Moisan Diane, adm, réfugiés
Dubé Yves, adm. Revue	Parent, Marc-Michel, sec.-gén, prés.
Enright Basil, adm.	Philion Raymond, adm, levée de fonds
Fournier Annette, sec-très.	Poirier Pierre, adm, levée de fonds
Fournier Eliane, adm.	Racine Louis-Jean, adm. Revue, levée de fonds.
Gagnon Denise, prés. adm.	Raymond Liliane G., adm, parr.
Gaudette Pierre, ptr. président, accueil des réfugiés	Rivard Reynaldo, adm. trésorier
Gendreau Marcelle, dir.gén.	Savard Roland, adm.
Gosselin Rémi, adm.	Trépanier Ginette, adm.
Guilbert Lucille, adm.	Vargas Patricinio, adm.
Harvey Suzanne, adm.	
Hébert Fernande, adm.	

ANNEXE 3

LISTE DES BÉNÉVOLES PAR RÉGIONS

Montréal :

Bédard Marie-France, réfugiés
Gosselin Roger, ptre, réfugiés
Hébert Dr Fernande, projet
Leclerc-Bonenfant Charlotte, parr.
Saloï Eid, écolage
Tremblay Jean, écolage

LaPocatière

Bélanger Cécile, parrainages
Bélanger Paul, ptre, parrainages.
Bernier Pauline, écolage
Bouffard Thérèse, parrainages
Cloutier Danielle, parrainages
Coté Jean-Louis, parrainages
Couture Gisèle, projets
Dominique Claudette, écolage
Duchesneau Ursule, parrainages
Eithier Suzanne, bénévole
Généreux Bernard, imprimeur
Généreux Suzanne, parrainages
Levesque Rita G. parrainages
Morin-Demers Rachelle, parr
Plourde Monique, parrainages
Roy Louis dr., levée de fonds
Tremblay Sylvie, trésorerie

Ottawa :

Hardy Richard, PhD, professeur
université St-Paul, Réfugiés

Québec

Audet Marcelle, parrainages
Beulé Odette, parrainages
Bédard Marguerite, écolages

Béland Denise, écolages
Bilodeau Marie, parrainages
Bilodeau M. traducteur
Bonneau Françoise, levée de fonds
Bourgault Judith, écolage
Chalifour Jean, levée de fonds
Charrette Jean-Yves, parrainages
Collet Monique, écolages
Déziel Marianne, parrainages
Dompierre France, comptabilité
Duchesneau J-Claude, parrainages
Fortin Jacqueline, graphiste
Fournier, Sylvie, parrainages
Godin Gisèle, revue
Gosselin Danièle, parrainages
Gosselin Simon, parrainages
Grenier Amélie, parrainages
Guay Marcel, écolages
Guimont Marie-Claude, écolages
Imbeault Sylvie, écolage
Johnston Marie, parrainages
Juneau Andrée, réfugiés
Lebeuf Julien, parrainages
Michaud Jean, levée de fonds
Miller Benoît, parrainages
Moisan Nicole, réfugiés
O'Connell Patricia, parrainages
Pelletier Micheline, parrainages
Pelletier Gervais, levée de fonds
Philion Charles, levée de fonds
Racine Monique, parrainages
Rocheleau Suzanne, écolages
Veilleux Denis, levée de fonds
Vianna Marie-Rose, Bulletin
Vidal Richard, levée de fonds

ANNEXE 4

LISTE DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET INTERNATIONAUX

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Agence québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Croix-Rouge de Genève

Groupe d'appui du développement institutionnel (GADI)

Haut-commissariat des réfugiés (ONU)

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Secrétariat à l'Aide internationale du Québec (SAI)

ANNEXE 5

LISTE DES COMMERCES, ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

Amnistie internationale	Fondation Gaudium
Appel du Pauvre	Fondation Richelieu International
Biscuits Leclerc	Fondation Roncalli
Caisse populaire de LaPocatière	Groupe 3% Tiers-Monde
Carrefour Tiers-Monde	Groupe JOSE
CASSIRA	Impressions Soleil
Centre François-Charron	Institut développement Nord-Sud
Centre Viréo	Institut de Montfort
Collaboration	Jardin des enfants, Rep. Dom.
Santé Internationale	McDonald Lévis
Collège St-Charles Garnier	Orchestre Royal 22 ^e régiment
Communauté cambodgienne	Polyvalente de Lévis
de Montréal	Paramundo
Clubs Richelieu	Pupilles de St-Vincent-de-Paul
Collège de Ste-Anne	Québec sans frontières
Développement et Paix	Restaurant Les délices d'Angkor
Éditions Léméac	Secours Tiers-Monde
Éditions Marquis, Montmagny	Solidarité Sud Hull-Haïti
Entraide missionnaire	Théâtre du Trident

ANNEXE 6

LISTE DES PARRAINS ET MARRAINES D'HONNEUR D'ÉVÉNEMENTS

Briand Laurent, entrepreneur, célébrations du 40^e
Gagnon André, pianiste, Concert
Gervais Michel Université Laval, Kermesse
Hudon Renée, animatrice radio et télévision, Souper
Lachapelle Andrée, comédienne, Kermesse
Latulippe Gilles, comédien, Kermesse
Leclerc Jean-Robert, prés. Biscuits Leclerc, souper
Roy Dr Louis, Club du Millénaire
Sutto Janine, comédienne, Kermesse
Thibault Lise, lt-g. Cyclo Solidarité, 10^e anniversaire

Des tournois de golf :

Mgr André Gaumond
Fortier Marius,
Levesque Yves,
Leclerc Jean-Robert
Beaulieu Daniel
Briand Laurent
Lebel Monette
Dionne Marcel
Morneau Gilles
Michaud Claude
Dagenais Claude
Poirier Pierre
Michaud Langis
Rochon Serge

ANNEXE 7

LISTE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DONT LES MEMBRES NOUS ONT APPORTÉ UNE PRÉCIEUSE COLLABORATION

Dominicaines Missionnaires adoratrices	Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Frères de l'Institution chrétienne	Sœurs Missionnaires du St-Esprit
Les Petits Frères de l'Incarnation (Haïti)	Sœurs Missionnaires Notre-Dame d'Afrique
Les Petites Sœurs de Ste-Thérèse (Haïti)	Sœurs de St-François d'Assise
Missionnaires du Sacré Cœur	Sœurs de Ste-Anne
Oblats de Marie Immaculée	Sœurs de St-Joseph-St-Vallier
Pères Blancs	Sœurs de la Providence
Pères Rédemptoristes	Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil
Prêtres des Missions étrangères	Sœurs Notre-Dame d'Afrique
Sœurs du Bon-Pasteur	Sœurs du Perpétuel Secours
Sœurs Filles de Jésus	Sœurs du Précieux-Sang
Sœurs les Filles de la Sagesse	Sisters of Marie Mediatrix (Malawi)
Sœurs de l'Enfant-Jésus- de-Chauffailles	Sisters of the Cross (Sri Lanka)
Sœurs de la Charité de Québec	Société de Jésus
Sœurs de la Charité de St-Louis	

ANNEXE 8

LISTE DES BÉNÉVOLES LORS DU 25^E ANNIVERSAIRE DE L'AMIE

Auger Christiane	Gagnon Denise
Bédard Marguerite	Gaudette Pierre
Béland Lisette	Giguère Lise
Bélanger Cécile	Godin Gisèle
Bélanger Paul	Gosselin Roger
Bergeron Danielle	Gosselin Simon
Bernier Pauline	Guilbert Lucille *
Bérubé Claudine	Harvey Suzanne
Bilodeau Louise	Hébert Fernande *
Bilodeau Marie	Isamit Carmen *
Bilodeau Marie-Claude	Johnston Mary
Blanchard Alain	Juneau Andrée **
Bolduc Denis *	Juneau Yves *
Boucher Marc	Lacombe Gilles
Boulé Nathalie	Lambert Danielle
Bourgeault Judith	Larivière Pierre
Brochet Gina	Lavoie Denise
Cantin Line	LeBlanc Madeleine ***
Cantin Sylvie	Leboeuf Julien
Caron Marie-Thérèse	Lévesque Gilles **
Cigolea Marianna	Lévesque Rita G.
Coutier Danielle	Moisan Diane
Crépault Daniel	Moisan Nicole
Dallaire Louis *	Morin Christiane
Dallaire Louise	Morissette Henry * - **
Dallaire Marie-Josée	Morissette Nicole
Morin-Demers Rachel	O'àConnell Patricia
DeMontigny Élise	Paradis Normand
Denis Hugo	Parent Marc
Desrochers Louise	Paré Francine
Déziel Marianne	Pelletier Gervais
Dominique Claudette	Plamondon Paule
Doyon Bibiane	Provencher Lise
Doyon Marie-thérèse	Racine Monique Juli
Dubé Marielle	Raymond Christiane G.
Duchesneau J.-Claude	Ricard Pierrette
Dumais Josée	Rivard Reynaldo *
Eid Saloi	Robitaille Ginette
Florea Anton	Soto Louisa
Fournier Denise	Théberge Pascale
Fournier Sylvie	Tremblay Jean **

*Administrateur

** Responsable de Service

*** secrétaire générale

ANNEXE 9

Chronologie historique de l'AMIE

- 1969 : L'Aide Médicale Internationale (AMI) naît à La Pocatière sous l'impulsion de jeunes volontaires canadiens Marcel Roy et Pierre Richard, inspirés par Tom Dooly, et sensibles aux tragédies qui se vivent dans le Tiers-Monde.
- 1969-75 : Les volontaires de l'AMI œuvrent au Pérou, en Haïti et en Asie du Sud Est, prodiguant des soins médicaux d'urgence aux enfants réfugiés et affectés par la guerre et la pauvreté. Un réseau d'entraide bénévole se forme au Québec afin de supporter cette action humanitaire.
- 1973 : L'AMI commence à parrainer des enfants en Asie d'abord et rapidement ailleurs dans le Tiers-Monde.
- 1975 : L'organisation se constitue officiellement avec une charte canadienne sous le leadership de Madeleine Bélanger-Leblanc, Thérèse Pelletier et Marcel Roy. Elle adopte le nom de L'AMIE, L'Aide Médicale Internationale à l'Enfance. À la même époque, la crise humanitaire en Asie du Sud-Est s'amplifie. L'AMIE doit quitter le Cambodge et le Vietnam, comme plusieurs autres ONG occidentales mais le sort des enfants réfugiés victimes de la crise, pousse l'organisation à mobiliser ses efforts pour leur venir en aide dans les camps de réfugiés de Thaïlande et des Philippines.
- 1979 : L'AMIE accueille des dizaines d'enfants mineurs non accompagnés et favorise leur intégration dans des familles d'accueil au Québec. Un service d'accueil pour les enfants réfugiés est alors créé;
- 1980 : Création d'antennes de L'AMIE en Belgique et en Australie.
- 1981 : L'AMIE commence à soutenir des projets de développement communautaire et devient partenaire de l'ACDI en 1982. Un service des projets est créé. Des projets en santé communautaire, éducation, sécurité alimentaire et agriculture sont soutenus dans plusieurs pays.
- 1984 : L'AMIE démarre son programme d'écolage, un service d'aide à la scolarisation pour les enfants défavorisés. Les années 80 verront une rapide expansion de l'organisation. De nombreux programmes voient le jour. Un réseau de partenaires de qualité se tisse partout sur les cinq

continents et de plus en plus d'enfants défavorisés sont aidés par l'organisation et ses collaborateurs.

- 1987 : Le programme d'accueil aux enfants réfugiés élargit sa mission et commence à accueillir des adultes et des familles au Québec. L'AMIE est reconnue par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés.
- Années 90 : Les programmes d'écolages, parrainages, permettent de venir en aide à des milliers d'enfants et leurs familles à travers le monde. Des dizaines de projets de développement sont réalisés en Amérique Latine, dans les Caraïbes et ailleurs. Pendant ce temps, L'AMIE accueille des centaines de réfugiés et leur famille au Québec. Des partenariats sont établis avec le MRCIQ, le SAIQ et d'autres organismes publics et privés d'importance.
- 1997-98 : L'AMIE se dote d'une équipe de gestion permanente afin de coordonner le développement de l'organisme.
- 2000 : Afin d'améliorer sa visibilité et la coordination avec ses partenaires, L'AMIE établit son nouveau siège social à Québec et devient membre de l'AQOCI. L'AMIE réaffirme ses principes en faveur de la défense des droits des enfants en difficulté.
- 2001 : L'AMIE élargit ses activités d'éducation et de sensibilisation en proposant des stages de coopération internationale aux jeunes québécois. Plus de 100 jeunes participent à ce nouveau programme durant l'année. Les programmes d'écolages et parrainages développent une nouvelle approche communautaire afin d'augmenter l'impact de l'aide apportée dans une optique d'équité et de durabilité.
- 2002 : L'AMIE consolide sa mission en faveur de la protection des enfants défavorisés et du développement durable. La création d'une nouvelle organisation indépendante responsable de l'accueil aux réfugiés est parrainée par L'AMIE.